

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie
MINISTRE DES FINANCES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland
MINISTRY OF FINANCE



PROJET DE LOI DE FINANCES

2025

DOCUMENT ANNEXE RELATIF
A LA **DECENTRALISATION**

NOVEMBRE 2024





TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES.....	03
SIGLES, ABBREVIATIONS ET ACCRONYMES.....	04
LISTE DES TABLEAUX.....	05
LISTE DES GRAPHIQUES.....	06
INTRODUCTION.....	07
CHAPITRE I : GENERALITES SUR LA DECENTRALISATION AU CAMEROUN.....	09
1.1. Cadre normatif en matière de décentralisation au Cameroun.....	10
1.1.1. Cadre juridique et stratégique.....	10
1.1.2. Cadre institutionnel et principe de la décentralisation au Cameroun.....	11
1.2. Préalables au transfert des compétences et état des lieux de l'encadrement.....	12
1.2.1. Préalables.....	12
1.2.2. Etat des lieux.....	12
1.3. Les principes régissant le transfert de compétences selon le code général des collectivités territoriales décentralisée.....	13
1.4. Etat des lieux de l'encadrement des transferts de compétences et de ressources aux collectivités territoriales décentralisées.....	14
1.5. Financement de la décentralisation au Cameroun.....	15
1.5.1. Du financement par dotation.....	16
1.5.2. De la fiscalité locale.....	16
CHAPITRE II : BILAN DU FINANCEMENT DE LA DECENTRALISATION SUR LA PERIODE 2021-2023	17
2.1. Évolution de la Dotation Générale de la Décentralisation et ses composantes.....	18
2.2. Analyse de l'exécution de la Dotation Générale en Investissement entre 2021 et 2023	19
CHAPITRE III : PRISE EN COMPTE DE LA DECENTRALISATION DANS LA LOI DE FINANCES 2025.....	21
3.1. Analyse des ressources budgétisées en transfert aux CTD.....	22
3.1.1. Des ressources transférées par type de CTD.....	22
3.1.2. Des ressources transférées suivant le domaine de compétence.....	22
3.2. Analyse comparative de la budgétisation des ressources transférées entre 2024 et 2025 par chapitre.....	34
CHAPITRE IV : DEFIS A RELEVER DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA DECENTRALISATION AU CAMEROUN.....	36
4.1.1. Mécanismes visant à améliorer le transfert des ressources aux Collectivités Territoriales Décentralisées.....	37
4.1.2. Difficultés et perspectives.....	37
CONCLUSION.....	40
ANNEXES.....	41

SIGLES, ABBREVIATIONS ET ACCRONYMES

AE	Autorisation d'Engagement
Art	Article
BIP	Budget d'Investissement Public
CDMT	Cadre de Dépense à Moyen Terme
CGCTD	Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées
CP	Crédit de Paiement
CTD	Collectivités Territoriales Décentralisées
DGD	Dotation Générale de la Décentralisation
DOB	Débat d'Orientation Budgétaire
MINAC	Ministère des Arts et de la Culture
MINADER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINAS	Ministère des Affaires Sociales
MINAT	Ministère de l'Administration Territoriale
MINCOMMERCE	Ministère du Commerce
MINDDEVEL	Ministère de la Décentralisation et du Développement Local
MINHDU	Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain
MINEDUB	Ministère de l'Éducation de Base
MINEE	Ministère de l'Eau et de l'Énergie
MINEPAT	Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINEPDED	Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable
MINEPIA	Ministère de l'Élevage des Pêches et des Industries Animales
MINESEC	Ministère des Enseignements Secondaires
MINFI	Ministère des Finances
MINFOF	Ministère des Forêts et de la Faune
MINJEC	Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique
MINMIDT	Ministère des Mines de l'Industrie et du Développement Technologique
MINPMEESA	Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Économie Sociale et de l'Artisanat
MINPROFF	Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille
MINSANTE	Ministère de la Santé Publique
MINSEP	Ministère du Sport et de l'Éducation Physique
MINT	Ministère des Transports
MINTOURL	Ministère du Tourisme et des Loisirs
MINTP	Ministère des Travaux Publics
PM/CG	Premier Ministre Chef du Gouvernement
RAP	Rapport Annuel de Performance
RT	Ressources Transférées
SND30	Stratégie Nationale de Développement 2020-2030

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Nombre de compétences par domaine..... 13

Tableau 2 : Situation de la disponibilité des textes d’application pour les administrations qui transfèrent aux régions..... 14

Tableau 3 : Bilan de la disponibilité des textes d’application pour les administrations qui transfèrent aux communes..... 14

Tableau 4 : Dotation Générale en Investissement et taux d’exécution par chapitre entre 2021 et 2023... 20

Tableau 5 : Ressources transférées par administration dans le sous-secteur action économique..... 26

Tableau 6 : Ressources transférées par administration dans le sous-secteur gestion de l’environnementetdesressourcesnaturelles..... 27

Tableau7 : Ressourcetransféréesparadministrationdanslesous-secteur d’intercommunalité, grandstravauxetprojetsstructurants..... 28

Tableau 8 : Ressources transférées par administration dans le sous-secteur la planification, l’aménagement du territoire, les travaux publics, l’urbanisme et l’habitat..... 29

Tableau 9 : Ressources transférées dans le sous-secteur de la culture et de la promotion des langues nationales..... 31

Tableau 10 : Ressources transférées dans le domaine de l’éducation, alphabétisation et formation professionnelle..... 32

Tableau 11 : Ressources transférées par administration dans le sous-secteur jeunesse, sports et loisirs..... 33

Tableau 12 : Ressources transférées dans le domaine de la santé et l’action sociale..... 34

Tableau 13 : Evolution des ressources transférées entre 2024 et 2025..... 35

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Evolution de la Dotation Générale de la Décentralisation sur la période 2021-2023.....	19
Graphique 2 : Ressources transférées par type de CTD.....	22
Graphique 3 : Ressources transférées suivant le domaine de la compétence.....	23
Graphique 4 : Répartition des ressources transférées dans le domaine du développement économique par sous-secteur.....	24
Graphique 5 : Proportion des compétences financées par administrations dans le sous-secteur de l'action économique.....	25
Graphique 6 : Proportion des compétences financées par administrations dans le sous-secteur gestion de l'environnement et des ressources naturelles.....	27
Graphique 7 : Proportion des compétences financées par administrations dans le sous-secteur intercommunalité grands travaux et projets structurants.....	28
Graphique 8 : Proportion des compétences financées par administrations dans le sous-secteur de la planification, aménagement du territoire, travaux publics, urbanisme et habitat	29
Graphique 9 : Répartition des ressources transférées dans le domaine du développement éducatif, sportif et culturel par sous-secteur.....	30
Graphique 10 : Proportion des compétences financées par administrations dans le sous-secteur jeunesse, sport et loisirs.....	31
Graphique 11 : Proportion des compétences financées par administrations dans le sous-secteur jeunesse, sport et loisirs.....	33

INTRODUCTION

La constitution du 18 janvier 1996 dispose en son article 1^{er} que le Cameroun est un Etat unitaire décentralisé. Le processus de décentralisation et de la gouvernance locale est inscrit au cœur des priorités gouvernementales depuis plusieurs décennies, avec une prise en compte accrue des politiques publiques locales dans le budget des différentes administrations sectorielles. Le gouvernement a entrepris des actions dans le but d'approfondir ce processus, qui constitue d'ailleurs un axe majeur de la politique budgétaire et représente un pilier fondamental de la SND 30.

Cette volonté affirmée de l'Etat du Cameroun à promouvoir l'édification d'une société démocratique au sein de laquelle tous les citoyens participent à la gestion des affaires publiques, est un gage de développement durable et une preuve de bonne gouvernance. Cet engagement en faveur de la décentralisation s'est traduit en 2018 par la création du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL), l'adoption de la loi portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées (CGCTD) de 2019 et la première élection des conseils régionaux en 2020 et les élections sénatoriales.

Pour le compte de l'exercice 2025, l'élaboration du projet de Loi de Finances s'est fait dans un contexte socio-économique et budgétaire particulièrement difficile, marqué au plan international par la persistance du conflit russo-ukrainiens, la poursuite de la politique de durcissement des conditions financières notamment avec le maintien des taux d'intérêts élevés, et au plan national, par la crise dans les régions de l'Extrême-nord, du Nord-ouest et du Sud-ouest.

Nonobstant ces contraintes budgétaires qui s'imposent à l'Etat, la quote-part des ressources dédiées au financement de la décentralisation connaît toujours une croissance d'année en année, preuve de la détermination ferme du Gouvernement à faire de la décentralisation un axe majeur de politique publique. Par ailleurs, il est important de noter que la matérialisation de ces efforts s'inscrit dans le respect du principe de concomitance, encadré par le Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées, suivant lequel tout transfert de compétence s'accompagne de l'ensemble des moyens nécessaires à l'exercice de ladite compétence.

C'est dans le souci de faire l'état de lieux du financement de cette décentralisation qu'une annexe est élaborée ces dernières années à l'attention des parlementaires. Ce document budgétaire est le fruit d'un processus participatif qui a intégré les contributions de l'ensemble des acteurs étroitement impliqués dans l'implémentation de la Politique

Nationale de la Décentralisation, à savoir : le Ministère des Finances, le Ministère de l'Économie de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, le Ministère de la Décentralisation et du Développement Local ainsi que la vingtaine d'administrations sectorielles procédant au transfert des compétences et des ressources.

De ce fait, elle décrit l'ensemble des efforts consentis par le Gouvernement camerounais en faveur de la mise en œuvre de la Politique Nationale de la Décentralisation au moyen des transferts financiers ou des dotations. Elle s'inscrit dans une démarche de présentation de l'état de lieux desdits transferts, en lien avec l'exercice des compétences dévolues aux Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD), en vue de la complète information des parlementaires. Elle participe également de la consolidation des ressources octroyées à ces entités infranationales dans le cadre du développement local et contribue enfin, à l'information du citoyen pour le suivi des avancées engrangées dans le cadre de l'évolution du transfert des responsabilités pour faire de ces entités, de véritables pôles de développement ainsi que des relais du pouvoir central au niveau local. Ce document présente également les défis à relever, en vue de l'amélioration des conditions de vies des populations, le renforcement de la bonne gouvernance financière, à l'effet d'apporter des solutions adaptées qui impactent véritablement le cadre de vie des populations au niveau local.

S'agissant spécifiquement de l'exercice 2025, le processus a connu une avancée du fait de l'élaboration de la cartographie des activités de fonctionnement en lien avec les compétences transférées aux communes et aux régions et, de l'évaluation du coût y afférant relativement à une exigence des bailleurs de fonds dans le cadre des appuis budgétaires de l'Union Européenne. Il est tout aussi important de préciser que les informations contenues dans ce document sont dynamiques.

Le présent document est structuré autour des chapitres suivants :

- **Chapitre 1** : *généralités sur la décentralisation au Cameroun ;*
- **Chapitre 2** : *bilan du financement de la décentralisation sur la période 2021-2023 ;*
- **Chapitre 3** : *présentation de la prise en compte de la décentralisation dans la loi des finances 2025 ;*
- **Chapitre 4** : *défis à relever dans la mise en œuvre de la décentralisation au Cameroun*



CHAPITRE I :

GENERALITES SUR LA DECENTRALISATION AU CAMEROUN

1.1 Cadre normatif en matière de décentralisation au Cameroun

La politique nationale de la décentralisation au Cameroun trouve son ancrage dans le dispositif normatif, stratégique et institutionnel qui encadre le mode de gestion décentralisé de l'Etat.

1.1.1 Cadre juridique et stratégique

Cadre juridique (législatif et réglementaire)

L'article 1^{er} de la **constitution du 18 janvier 1996** fait du Cameroun, un Etat unitaire décentralisé. La décentralisation se traduit par un découpage territoriale du pays: au niveau départemental on a les communes et au niveau régional les régions.

Les relations entre l'Etat et les Collectivités Territoriales Décentralisées sont régulées par un régime juridique composé de normes générales issues de la **Loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées** et des règles émanant des textes spécifiques. S'agissant de la loi portant CGCTD elle traite du cadre juridique général de la décentralisation, du statut de l'élu local des régions, des communes et du régime financier.

En matière réglementaire, allusion est faite ici principalement aux **Décrets présidentiels d'application des compétences transférées**, et de manière secondaire **les arrêtés ministériels portant cahier des charges**. Ces derniers précisent les conditions et modalités d'exercice des compétences transférées, définissent les obligations respectives de l'Etat et de la CTD et, indiquent les modalités de suivi, de contrôle et d'évaluation de leur mise en œuvre. En outre, la circulaire sur l'exécution des budgets des CTD.

Cadre stratégique

Dans le même ordre d'idées, le Cameroun a adopté en 2009 la Vision de développement à l'horizon 2035 qui ambitionne de faire du Cameroun « Un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité ». La volonté affirmée de l'Etat du Cameroun à promouvoir l'édification d'une société démocratique inclusive au sein de laquelle chaque citoyen a le sentiment de participer à la gestion des affaires publiques constitue l'un des défis du Gouvernement à l'aune de la « Vision 2035 ». Ce document de référence des actions de l'Etat dans sa première phase, traduite dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) 2010-2020 prenait déjà en compte la décentralisation. La deuxième phase, adossée sur la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND 30) dans la continuité inscrit la politique nationale

de la décentralisation au cœur de ses priorités en faisant d'elle un axe fondamental de développement en ce sens qu'elle aborde les questions de décentralisation avec acuité dans son pilier « *gouvernance, décentralisation et gestion stratégique de l'Etat* ».

1.1.2 Cadre institutionnel et principe de la décentralisation au Cameroun

Cadre institutionnel

Les sénateurs, les régions et les communes sont les principaux acteurs de la décentralisation. Cependant, d'autres acteurs interviennent notamment au niveau gouvernemental, des organes constitutionnels et consultatifs, et des CTD.

Au plan stratégique, le Président de la République, définit chaque année à travers la circulaire présidentielle relative à la préparation du budget de l'Etat et celle des CTD, les orientations précises en matière de décentralisation. De manière spécifique, pour le compte de l'exercice 2025, les directives sont allées dans le sens de l'accélération du processus national de la décentralisation à travers les actions telles que: la réduction des disparités dans l'affectation des ressources afin de favoriser le développement harmonieux et équilibré des territoires, la programmation effective des ressources dans leurs CDMT nécessaires à l'exercice effectif des compétences transférées aux communes et aux régions, en distinguant celles de l'investissement de celles prévues pour les dépenses courantes.

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement à travers les lettres de notification des enveloppes de base instruisant les membres du gouvernement, prévoit le plafond par administration pour le financement des compétences transférées aux CTD. La décentralisation en 2025 est déclinée dans le titre IV dépenses de transferts spécifiquement pour les transferts en capital.

Au niveau de la coordination technique, le Ministère de la Décentralisation et du Développement Local est responsable de l'accompagnement des ministères sectorielles et des CTD dans la mise en œuvre de la décentralisation au plan national, le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire accompagne ces administrations volet investissement, le Ministère des Finances quant à lui accompagne ces administrations volet fonctionnement, les administrations sectorielles, qui mettent en œuvre à travers les programmes budgétaires les orientations et mesures prises en matière de décentralisation, les CTD qui assurent le relais de l'Etat au niveau local.

Le parlement légifère par rapport à tout texte qui se rapporte aux questions de décentralisation. De plus, sur le plan budgétaire, il s'assure que les budgets des

administrations publiques sont établis et financés dans les conditions qui garantissent la soutenabilité de l'ensemble des finances publiques, contrôle l'action du gouvernement à travers le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB). Il exerce également le contrôle parlementaire à l'occasion de l'examen et l'adoption du projet de loi de finances et de règlement ainsi que leurs annexes.

La chambre des comptes assure le contrôle juridictionnel des opérations budgétaires et comptables des administrations publiques et émet un avis sur les Rapports Annuel de Performance (RAP) des administrations.

Au niveau du suivi nous avons : le Comité Interministériel des Services Locaux chargé de la préparation et du suivi des transferts de compétences et des ressources aux CTD , le Conseil National de la Décentralisation chargé du suivi de l'évaluation de la mise en œuvre de la décentralisation, le Comité National des Finances Locales chargé de la mobilisation optimale des recettes des CTD ainsi que de la bonne gestion des finances locales, la Commission Interministérielle de la Coopération Décentralisée chargé du suivi de la coopération décentralisée.

Au niveau des organes consultatifs, nous avons les partenaires au développement, qui offrent l'appui et l'assistance technique et financier, à travers des programmes proposés qui sont de nature à favoriser l'éclosion du processus de mise en œuvre de la décentralisation tant souhaité par l'Etat.

1.2 Préalables au transfert des compétences et récapitulatif des compétences à transférer aux CTD suivant le Code Général de la Décentralisation

1.2.1 Préalables

D'après le CGCTD, deux principaux préalables doivent être remplis pour que le transfert compétences et des ressources y relatives soit effectif. Il s'agit des décrets d'application par domaine de compétences signés par le Président de la République et des arrêtés portant cahier de charge signés par les ministres sectorielles après visa de la très haute hiérarchie

1.2.2 Récapitulatif des compétences à transférer aux CTD suivant le CGCTD.

Cette partie fait un bilan du nombre de compétences transférées selon le CGCTD dans les trois domaines sous-évoqués en déclinant les sous-secteurs de chaque domaine.

Tableau 1 : Répartition des compétences par domaine

Domaines	Secteurs	régions	communes
Développement économique	Action économique	7	6
	Gestion de l'environnement et des ressources naturelles	8	10
	Planification, aménagement du territoire, travaux publics, urbanisme et habitat	8	15
Développement sanitaire et social	Santé et action sociale	8	8
Développement éducatif, sportif et culturel	Éducation, alphabétisation et formation professionnelle	24	9
	Jeunesse, sports et loisirs	7	7
	Culture et promotion des langues nationales	11	6
TOTAL		73	61

Source : CGCTD

1.3 Les principes régissant le transfert de compétences selon le code général des Collectivités Territoriales Décentralisées.

Principe d'exclusivité (Art 18 CGCTD)	Principe de spécificité (Art 19 CGCTD)	Principe de subsidiarité (Art 20 CGCTD)	Principe de complémentarité (Art 20 CGCTD)	Principe de concomitance (Art 21 CGCTD)
▪ Les compétences transférées aux CTD sont exercées de manière exclusive par celles-ci.	▪ Le transfert et la répartition des compétences entre les Collectivités Territoriales s'effectuent en distinguant celles dévolues aux Régions, aux Communes et aux Communautés urbaines	▪ L'Etat central fait exécuter les compétences au niveau de l'échelon territorial le plus approprié accompagne les CTD à travers ses structures déconcentrées.	▪ L'Etat central observe la complémentarité dans le transfert des compétences entre les différentes collectivités territoriales	▪ Tout transfert de compétence à une CTD s'accompagne du transfert, par l'Etat à celle-ci, des ressources et moyens nécessaires à son exercice effectif

1.4 Mise en œuvre du processus de la décentralisation par les administrations sectorielles.

Le tableau 2 présente la situation des textes d'application au transfert des ressources aux régions par administration.

Tableau 2 : Situation de la disponibilité des textes d'application pour les administrations qui transfèrent aux régions

Administrations	Nombre de Compétences transférées par l'Etat au sens de la Loi portant CGCTD	Nombre de compétences pour lesquelles les textes d'application sont disponibles	Nombre de compétences effectivement exercées
23-MINTOURL	3	3	1
MINESEC	7	7	1
28-MINEPDED	3	3	1
38-MINHDU	2	2	1
36-MINTP	1	1	1
40-MINSANTE	6	4	1
TOTAL	22	20	6

Source : MINDDEVEL

A la lecture du CGCTD, 06 administrations transfèrent les compétences aux régions à savoir le MINTOURL MINESEC MINEPDED MINDHU MINTEP MINSANTE. A date, sur les 20 décrets d'application aux régions attendus, 6 sont signés, 12 transmis pour signature par les administrations sectorielles et 02 n'ont pas encore fait l'objet de transmission.

Le tableau 3 présente un bilan sur la disponibilité des textes préalables au transfert des ressources aux communes par administration.

Tableau 3 : Situation de la disponibilité des textes d'application pour les administrations qui transfèrent aux communes

ADMINISTRATION	Nombre de Compétences transférées par l'Etat au sens de la Loi portant CGCTD	Nombre de compétences pour lesquelles les textes d'application sont disponibles	Nombre de compétences effectivement exercées
14-MINAC	4	4	1
15-MINEDUB	4	4	4
16-MINSEP	4	4	1
21-MINCOMMERCE	2	2	1
23-MINTOUL	3	3	1
25 MINESEC	4	4	3
26-MINJEC	1	1	1

28-MINEPDED	5	5	3
30-MINADER	2	2	2
31-MINEPIA	2	2	2
32-MINEE	2	2	2
33-MINFOF	1	1	1
35-MINEFOP	3	3	2
36-MINTP	1	1	1
38-MINH DU	7	7	1
39-MINPMEEESA	2	2	1
40-MINSANTE	4	4	1
42-MINAS	3	3	2
43-MINPROFF	1	1	1
TOTAL	55	55	31

Source : MINDDEVEL

Selon le CGCTD, le MINAC, MINEDUB, MINSEP, MINCOMMERCE, MINTOURL, MINESEC, MINJEC, MINEPDED, MINADER, MINEPIA, MINEE, MINFOF, MINEFOP, MINTP, MINDHU, MINPMEEESA, MINSANTE,, MINAS, MINPROFF sont les administrations sectorielles identifiées pour transférer d'un pan de leur politique publique aux communes après avoir rempli les préalables en matière de transfert.

Ainsi, de l'analyse de la disponibilité des textes d'application, il en ressort pour ce qui est des communes, que seules deux (02) compétences ne possèdent pas encore de textes d'application. Il s'agit du texte sur les ressources minérales non concessibles (MINMIDT) et celui de la gestion des catastrophes(MINAT). Par ailleurs, il y a lieu de relever la nécessité d'actualiser les textes d'application des communes élaborés sur la base de la Loi N°2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation au regard de la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées.

1.5 Financement de la décentralisation au Cameroun

Conformément à l'article 12 du CGCTD, les ressources nécessaires à l'exercice des compétences transférées aux Collectivités Territoriales leur sont dévolues soit par transfert de fiscalité, soit par dotations, soit par les deux à la fois.

1.5.1 Du financement par dotation

La DGD constitue le principal mode de financement de la décentralisation actuellement au Cameroun. Les décrets portant DGD sont signés pour chaque exercice budgétaire. la répartition qui est faite de la cagnotte DGD distingue la Dotation Générale de Fonctionnement de la Dotation Générale d'investissement.

1.5.2 De la fiscalité locale

Autre mode de financement de la décentralisation, dans un contexte économique international et national marqué par la rareté des ressources, la persistance des crises sécuritaires et sanitaires dans certaines régions de notre pays et une inflation progressive qui rétrécit considérablement la capacité de l'Etat à accompagner les CTD, la fiscalité locale contribuera à une augmentation substantielle des moyens de financement de ces entités. Ainsi une marge de garantie à l'atteinte des objectifs de la décentralisation est tributaire de l'aboutissement de la signature de la loi portant fiscalité locale en même temps elle constituera à coup sûr, une bouffée d'oxygène autant pour l'Etat que pour les CTD elles-mêmes.



CHAPITRE II :

BILAN DU FINANCEMENT DE LA DECENTRALISATION SUR LA PERIODE 2021-2023

Le financement de la décentralisation a connu une évolution au cours de la période 2021-2023, tant dans la mise à disposition des ressources (Dotation Générale de la Décentralisation), que dans leur exécution. A cet effet, on pourrait l'analyser sous deux prismes :

2.1. Évolution de la Dotation Générale de la Décentralisation et ses composantes

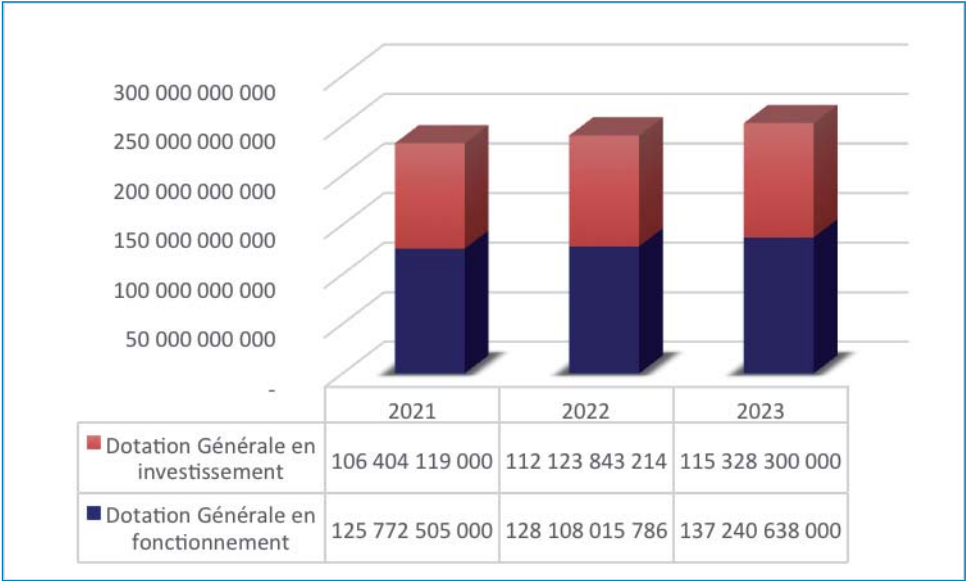
En 2021, le montant des ressources publiques mis à la disposition des CTD s'élevait à **FCFA 232 176 624 000**, soit **FCFA 106 404 119 000** en investissement et **FCFA 125 772 505 000** en fonctionnement.

En 2022, la portion du budget de l'État affecté au développement des CTD dans le cadre de la Dotation Générale de la Décentralisation s'élevait à **FCFA 240 231 858 000**, soit **FCFA 128 108 015 786** en fonctionnement et **FCFA 112 123 843 214** en investissement.

En 2023, la Dotation Générale de la Décentralisation s'élevait à **FCFA 252 568 936 000**, répartie en **FCFA 115 328 300 000** en investissement et **FCFA 137 240 638 000** en fonctionnement.

En somme, il en ressort au cours de la période 2021-2023, que la Dotation Générale à la Décentralisation a connu une tendance haussière (soit une augmentation de **FCFA 20 392 312 000** en valeur absolue et 9% en valeur relative). Cette enveloppe est proportionnelle à la disponibilité des prérequis. En outre, il est à noter que de manière progressive, la mise à disposition des ressources suivra le rythme de la signature des textes d'application.

Graphique 1 : Evolution de la Dotation Générale de la Décentralisation sur la période 2021-2023



Source : Décrets fixant les DGD sur la période 2021-2023

2.2. Analyse de l'exécution de la Dotation Générale en Investissement entre 2021 et 2023

Concernant l'exécution de la Dotation Générale de la Décentralisation en investissement, l'on constate que, lorsqu'on prend les données dans leur globalité, le taux d'exécution des ressources transférées en investissement en 2021 s'élevait à 90,45%, contre 56,95% en 2022 et 83,91% en 2023. En 2021, le MINPMEESA affiche le meilleur taux d'exécution des ressources qu'il a transférées en investissement, soit 95,68% ; le MINEFOP quant à lui affiche le taux le plus faible soit 68,87%. L'année 2022 affiche les taux d'exécution relativement plus bas par rapport aux autres années. En effet, ses taux d'exécution se situent entre 20,15% (MINESEC) et 87,69% (MINTOURL). En 2023, le MINTOURL enregistre le taux d'exécution des ressources transférées en investissement de 83,06%.

Au cours de la période sous revue, il ressort que les meilleures performances ont été réalisées par le MINPMEESA (2021) et le MINTOURL (2021-2023), soit un taux respectif de 90,22%, 87,69%, et 83,06%. A contrario, les faibles performances ont été réalisées par le MINEFOP et le MINESEC soit respectivement 68,87% et 20,15%.

Tableau 4 : Répartition de la Dotation Générale en Investissement et taux d'exécution par chapitre entre 2021 et 2023

Chapitre	2021		2022		2023	
	Montant Dotation en Invest	% d'exécution	Montant Dotation en Invest	% d'exécution	Montant Dotation en Invest	% d'exécution
14 MINAC	225 500	94,00	287 000	53,91	339 500	97,42
15 MINEDUB	13 325 300	90,34	15 699 829	85,72	16 203 885	88,39
16 MINSEP	393 000	92,76	445 000	38,69	500 000	81,31
21 MINCOMMERCE	500 000	81,85	530 000	80,89	530 000	81,40
23 MINTOURL	1 200 000	90,22	1 200 000	87,69	1 200 000	83,06
25 MINESEC			4 000	20,15		
26 MINJEC	1 530 646	90,89	1 700 000	52,48	1 650 000	65,93
27 MINDDEVEL	35 389 109	88,91	39 201 800	48,39	38 220 414	81,26
28 MINEPDED	570 000	83,02	570 000	49,23	570 000	84,08
30 MINADER	7 477 000	93,46	7 808 000	55,26	570 000	84,08
31 MINEPIA	3 293 170	92,85	3 205 000	38,10	3 530 000	82,75
32 MINEE	8 678 909	95,17	9 500 000	53,13	9 775 290	92,31
33 MINFOF	300 000	93,24	350 000	28,57	9 775 290	92,31
35 MINEFOP	500 000	68,87	570 000	58,14	540 000	94,68
36 MINTP	12 327 999	93,32	12 714 000	62,38	12 194 200	83,96
38 MINHDI	5 619 373	84,18	6 305 415	46,93	6 575 891	62,01
39 MINPMEESA	695 000	95,68	695 000	58,09	675 000	93,98
40 MINSANTE	8 000 002	90,56	8 472 500	54,40	7 869 000	86,52
42 MINAS	674 000	94,61	760 000	48,31	661 500	87,26
43 MINPROFF	600 740	80,02	600 000	50,74	569 520	93,99
Total	101 299 748	90,45	110 617 544	56,95	111 949 490	83,91

Source : MINEPAT



CHAPITRE III : **PRISE EN COMPTE DE LA DECENTRALISATION DANS LA LOI DE FINANCES 2025**

3.1. Analyse des ressources transférées aux CTD

La prise en compte de la décentralisation dans la loi de finances 2025, est matérialisée par le transfert de ressources d'un montant global de **FCFA 960 215 070 000** en CP aux CTD, soit **FCFA 185 911 024 000**, en investissement et **FCFA 774 304 046 000** en fonctionnement. Ce montant représente 18,6% du budget général hors dette, en augmentation de 0,9% par rapport à 2024.

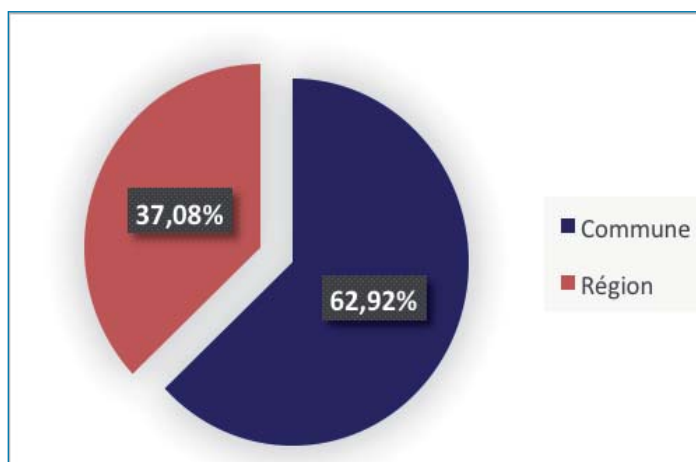
La proportion des ressources allouées aux compétences effectivement exercées est de 31,66%, soit **FCFA 303 522 131 000**. Les ressources dédiées aux compétences non exercées quant à elles représentent 68,34% des ressources transférées.

La suite des analyses se fera uniquement sur les compétences effectivement exercées au niveau des CTD.

3.1.1. Des ressources transférées par type de CTD

Au titre de l'exercice 2025, la répartition des ressources budgétisées par les administrations en transfert aux CTD suivant le type de CTD, fait état de ce que 63% de ces ressources sont destinées aux communes, contre 37% des ressources destinées aux régions.

Graphique 2 : Ressources transférées par type de CTD



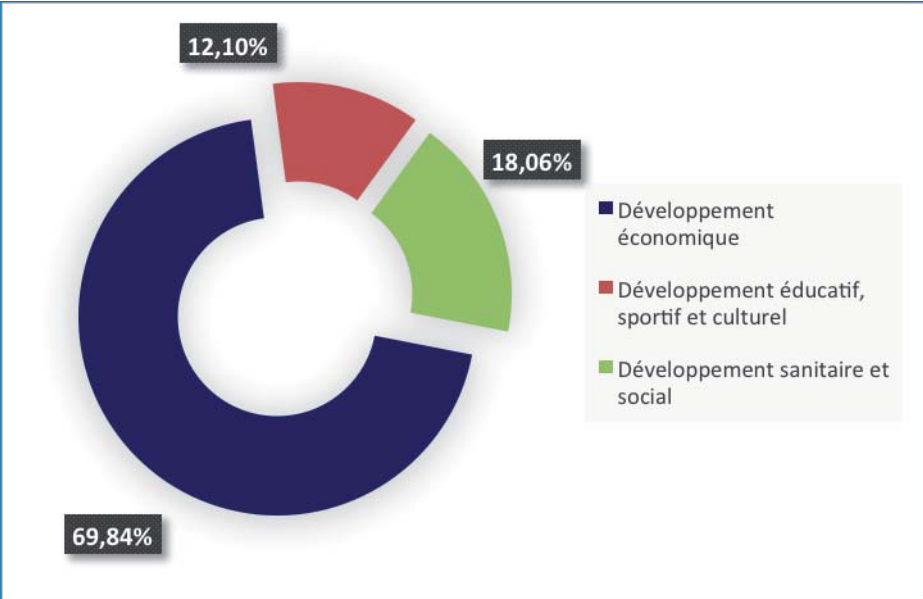
Source : MINFI

3.1.2. Des ressources transférées suivant le domaine de compétence

Selon le CGCTD, les compétences dévolues aux Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) sont regroupées suivant trois (03) domaines à savoir : le domaine du développement économique, le domaine du développement sanitaire et social, et le domaine du développement éducatif, sportif et culturel. Ainsi, les ressources transférées

aux CTD peuvent également être regroupées suivant les domaines sus évoqués. A cet effet, au titre de l'exercice 2025, le domaine du développement économique représente celui ayant la part la plus importante des ressources transférées, celles-ci s'élèvent à **FCFA 211 990 160 000**, soit 69,84% du total des ressources destinées à la décentralisation. Ensuite, vient le développement sanitaire et social dont les ressources y afférentes représentent 18,06%. Enfin, le domaine culturel présent le plus faible taux de ressources transférées, soit 12,10%.

Graphique 3 : Ressources transférées suivant le domaine de la compétence



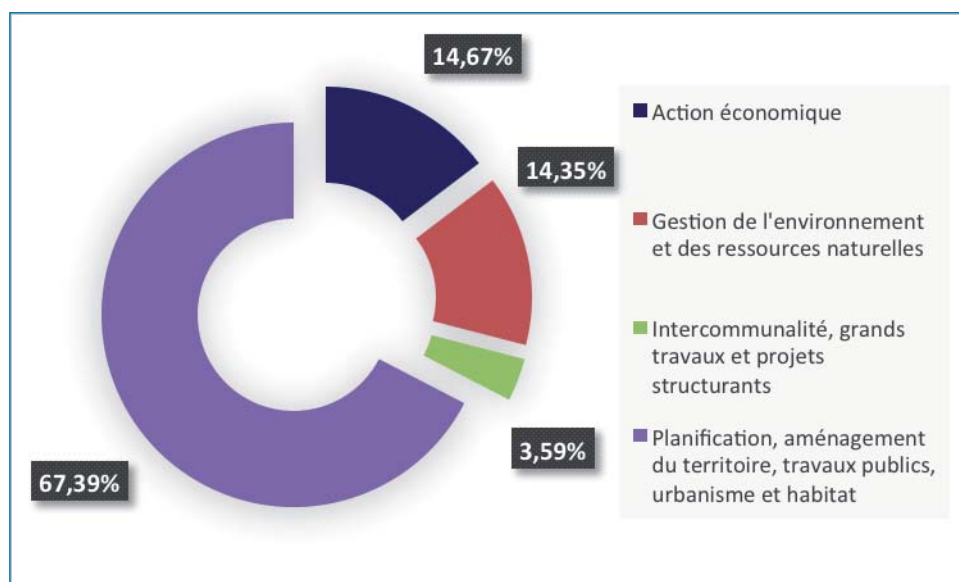
Source : MINFI

3.1.2.1. *Domaine du développement économique*

Le domaine du développement économique regroupe un ensemble de compétences destinées à l'action économique, la gestion de l'environnement et des ressources naturelles, l'intercommunalité, aux grands travaux et projets structurants et enfin, la Planification, aménagement du territoire, travaux publics, urbanisme et habitat.

Dans le cadre des ressources budgétisées en transferts aux CTD au titre de l'exercice 2025, 67,39% des ressources relevant du domaine du développement économique sont destinées à la planification, aménagement du territoire, travaux publics, urbanisme et habitat ; 14,67% de ces ressources sont consacrées à l'action économique, 14,35% à la gestion de l'environnement et des ressources naturelles et 3,59% sont attribuées au sous-secteur intercommunalité, grands travaux et projets structurants.

Graphique 4 : Répartition des ressources transférées dans le domaine du développement économique par sous-secteur



Source : MINFI

A. De l'action économique

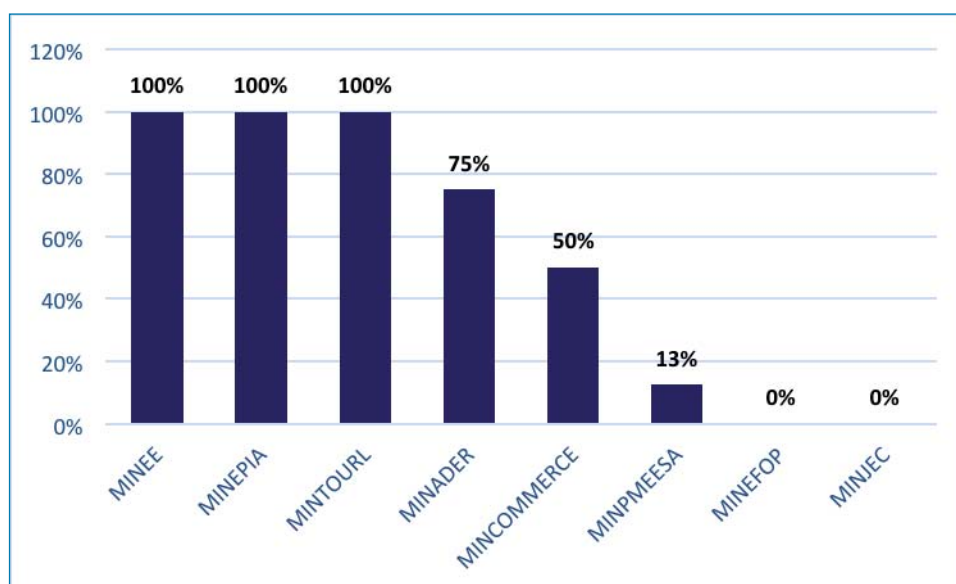
Les compétences transférées dans le cadre de l'action économique relèvent de sept (07) départements ministériels : MINEE, MINEPIA, MINTOURL, MINADER, MINCOMMERCE, MINPMEESA, MINEFOP et MINJEC.

À cet effet, s'agissant du MINEE, au titre de l'exercice 2025, toutes les compétences relevant de ce département ministériel et devant faire l'objet d'un transfert de ressources. Plus précisément, la seule compétence qui relève du MINEE en rapport avec ce sous-secteur a fait l'objet d'un transfert de ressources ; il s'agit de celle portant sur la contribution à l'électrification des zones nécessiteuses, transférée aux communes. Il en est de même pour le MINEPIA et le MINTOURL, en ce qui concerne les compétences relatives respectivement à la promotion des activités de production agricoles, pastorales, artisanales et piscicoles d'intérêt communal, destinées aux communes et la promotion du tourisme pour les régions (graphique 6).

Sur quatre (04) compétences devant faire l'objet d'un transfert de ressources par le MINADER dans le cadre de l'action économique, trois (03) ont effectivement fait l'objet du transfert des ressources, soit 75%. Le MINCOMMERCE et le MINPMEESA ont respectivement budgétisé une compétence sur deux et une compétence sur huit.

Les compétences relevant du MINJEC et du MINEFOP dans le cadre de l'action économique n'ont pas fait l'objet d'un transfert de ressources.

Graphique 5 : Proportion des compétences financées par administrations dans le sous-secteur de l'action économique



Source : MINFI

Le tableau ci-après récapitule les ressources transférées dans le sous-secteur de l'action économique. On relève qu'au total **FCFA 31 101 500 000** ont été budgétisés dans ce sous-secteur, dont **FCFA 20 180 000 000** en investissement et **FCFA 10 921 500 000** en fonctionnement. Le MINADER, enregistre le plus gros montant transféré, bien que toutes les compétences de son domaine, en rapport avec ce sous-secteur n'aient pas fait l'objet de transfert de ressources.

Tableau 5 : Ressources transférées par administration dans le sous-secteur action économique

MINISTERE	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		TOTAL	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
MINADER	9 000 000 000	9 000 000 000	10 600 000 000	10 600 000 000	19 600 000 000	19 600 000 000
MINCOMMERCE	680 000 000	680 000 000	-	-	680 000 000	680 000 000
MINEE	6 100 000 000	6 100 000 000	-	-	6 100 000 000	6 100 000 000
MINEFOP					-	-
MINEPIA	3 600 000 000	3 600 000 000	-	-	3 600 000 000	3 600 000 000
MINJEC					-	-
MINPMEESA	800 000 000	800 000 000			800 000 000	800 000 000
MINTOURL			321 500 000	321 500 000	321 500 000	321 500 000
TOTAL GÉNÉRAL	20 180 000 000	20 180 000 000	10 921 500 000	10 921 500 000	31 101 500 000	31 101 500 000

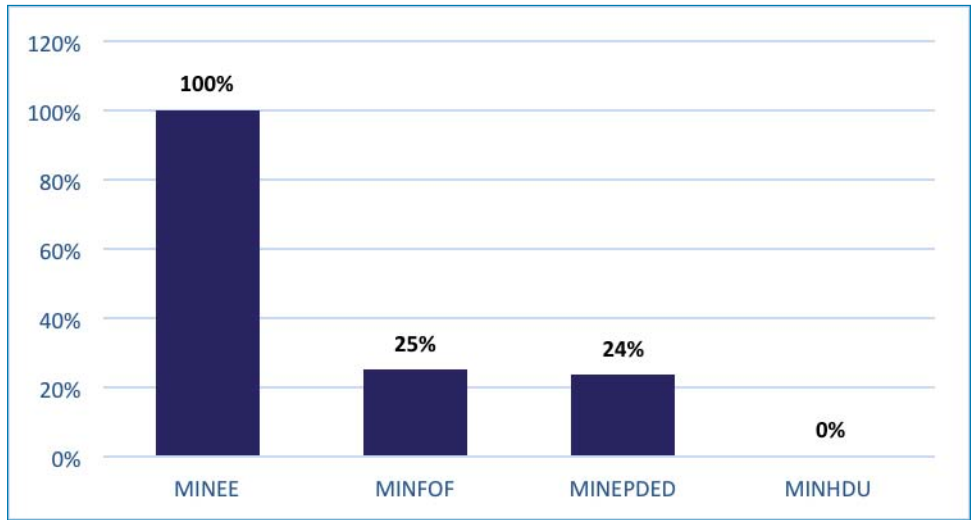
Source : MINFI

B. Domaine de gestion de l'environnement et des ressources naturelles

Dans le cadre de la gestion de l'environnement et des ressources naturelles, quatre (04) ministères sont chargés du transfert des compétences : MINEE, MINFOF, MINEPDED et MINHDU. Toutes les compétences à transférer aux CTD et relevant du MINEE, en rapport avec ce sous-secteur ont été budgétisées. En effet, le MINEE dispose d'une seule compétence à transférer dans ce sous-secteur, celle-ci a fait l'objet du transfert de ressources, il s'agit notamment de l'alimentation en eau potable destinée aux communes.

Dans le sous-secteur de l'environnement et des ressources naturelles, une compétence sur quatre relevant du MINFOF a fait l'objet du transfert des ressources. Le MINEPDED quant à lui a budgétisé 24% de ses compétences. Le MINHDU quant à lui n'a transféré aucune ressource dans ce sous-secteur.

Graphique 6 : Proportion des compétences financées par administrations dans le sous-secteur gestion de l'environnement et des ressources naturelles



Source : MINFI

Les ressources totales transférées dans le cadre de la gestion de l'environnement et des ressources naturelles s'élèvent à **FCFA 30 423 660 000**. Soit **FCFA 7 090 000 000** en investissement et **FCFA 23 333 660 000** en fonctionnement. Cette somme est composée en grande partie par les ressources provenant des subventions et contributions, soit **FCFA 23 333 660 000**.

Tableau 6 : Ressources transférées par administration dans le sous-secteur gestion de l'environnement et des ressources naturelles

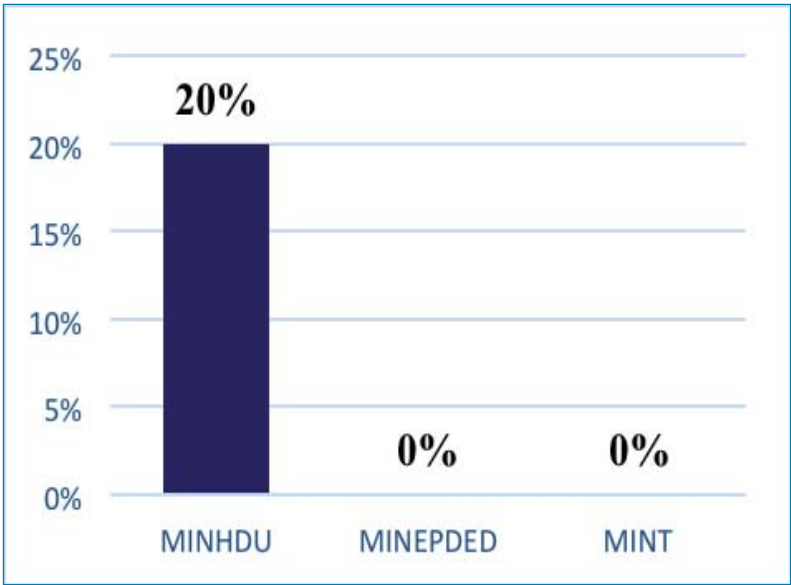
	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		TOTAL	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
MINEE	6 000 000 000	6 000 000 000	-	-	6 000 000 000	6 000 000 000
MINEPDED	740 000 000	740 000 000			740 000 000	740 000 000
MINFOF	350 000 000	350 000 000	-	-	350 000 000	350 000 000
MINH DU					-	-
SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS			23 333 660 000	23 333 660 000	23 333 660 000	23 333 660 000
TOTAL	7 090 000 000	7 090 000 000	23 333 660 000	23 333 660 000	30 423 660 000	30 423 660 000

Source : MINFI

C. De l’intercommunalité, des grands travaux et des projets structurants

Trois ministères sont chargés du transfert des compétences dans le cadre de ce sous-secteur : le MINHDU, le MINEPDED et le MINT. Le MINT et le MINEPDED n’ont budgétisé aucune compétence relevant de ce sous-secteur. Par contre, une compétence sur cinq à transférer par MINHDU dans ce sous-secteur a fait l’objet d’un transfert de ressources.

Graphique 7 : Proportion des compétences financées par administrations dans le sous-secteur intercommunalité grands travaux et projets structurants



Source : PROBMIS

Les ressources transférées dans ce sous-secteur s’élèvent à **FCFA 7 600 000 000**

Tableau 7 : Ressources transférées par administration dans le sous-secteur d’intercommunalité, grands travaux et projets structurants

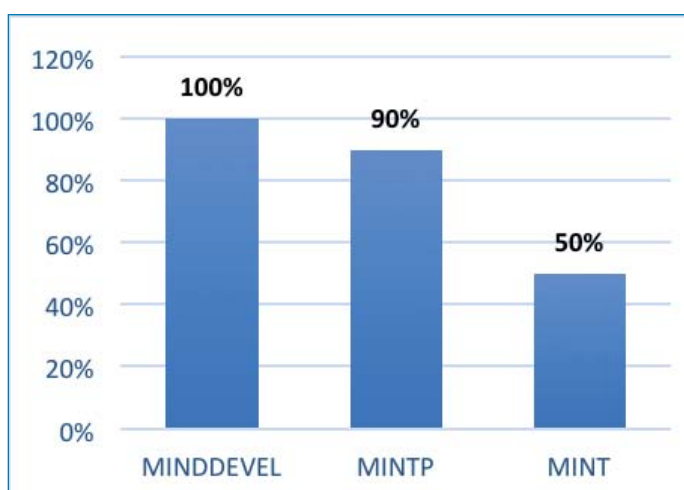
	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		TOTAL	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
MINEPDED	-	-	-	-	-	-
MINHDU	7 500 000 000	7 500 000 000	100 000 000	100 000 000	7 600 000 000	7 600 000 000
MINT	-	-	-	-	-	-
TOTAL	7 500 000 000	7 500 000 000	100 000 000	100 000 000	7 600 000 000	7 600 000 000

Source : MINFI

D. De la planification, aménagement du territoire, travaux publics, urbanisme et habitat

Le MINDDEVEL, le MINTP et le MINT sont les administrations chargées du transfert des compétences dans le cadre de ce sous-secteur. Toutes les compétences qui y sont relevant du MINDDEVEL ont fait l'objet de budgétisation des ressources transférées. Neuf compétences sur dix, relevant du MINTP ont fait l'objet du transfert des ressources aux CTD. Le MINT quant à lui a transféré une compétence sur deux dans ce sous-secteur, il s'agit précisément de l'organisation et la gestion des transports publics urbains, destinées aux communes.

Graphique 8 : Proportion des compétences financées par administrations dans le sous-secteur de la planification, aménagement du territoire, travaux publics, urbanisme et habitat



En somme, la somme de **FCFA 142 865 000 000**, représente le total des ressources transférées dans le cadre de ce sous-secteur.

Tableau 8 : Ressources transférées par administration dans le sous-secteur la planification, l'aménagement du territoire, les travaux publics, l'urbanisme et l'habitat

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		TOTAL	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
MINDDEVEL	60 000 000 000	60 000 000 000	17 000 000 000	17 000 000 000	77 000 000 000	77 000 000 000
MINT	80 000 000	80 000 000	-	-	80 000 000	80 000 000
MINTP	15 700 000 000	15 700 000 000	50 085 000 000	50 085 000 000	65 785 000 000	65 785 000 000
TOTAL	75 780 000 000	75 780 000 000	67 085 000 000	67 085 000 000	142 865 000 000	142 865 000 000

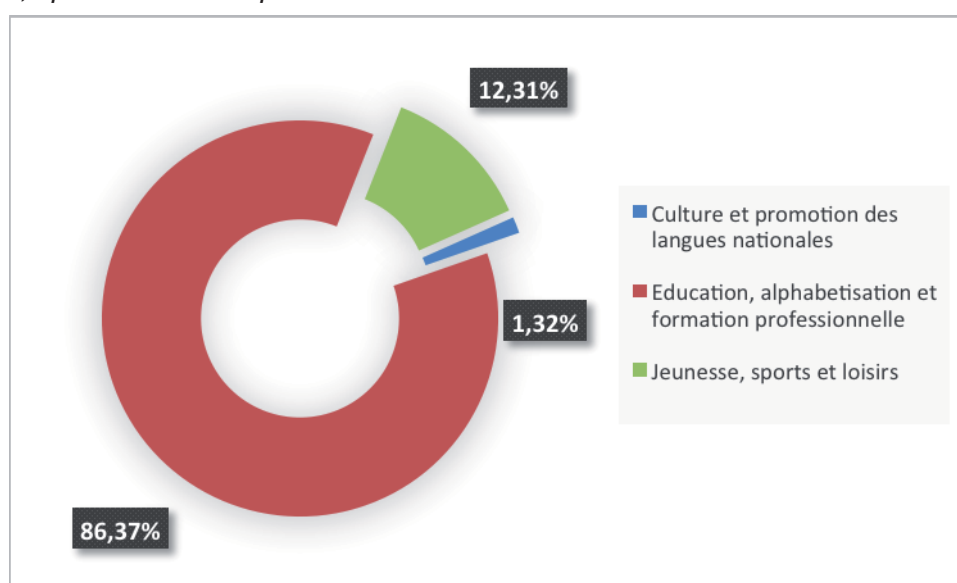
Source : MINFI

3.1.2.2. Du développement sportif, éducatif et culturel

Le domaine du développement éducatif, sportif et culturel, regroupe les compétences destinées à la culture et la promotion des langues nationales, à l'éducation, l'alphabétisation et la formation professionnelle et aux loisirs.

Dans le cadre des ressources budgétisées en transferts aux CTD au titre de l'exercice 2025, 86,37% des ressources relevant du domaine du développement sportif, éducatif et culturel sont destinées à l'éducation, l'alphabétisation et la formation professionnelle ; 12,31% de ces ressources sont consacrées à la jeunesse, sports et loisirs et 1,32% sont attribuées au sous-secteur culture et promotion des langues nationales.

Graphique 9 : répartition des ressources transférées dans le domaine du développement éducatif, sportif et culturel par sous-secteur



Source : MINFI

A. De la culture et de la promotion des langues nationales

Dans le cadre ce sous-secteur, trois (03) ministères sont chargés du transfert des compétences aux CTD. Il s'agit du MINAC, MINEDUB et MINESEC. Au titre de l'exercice 2025, seules les compétences relevant du MINAC ont fait l'objet d'une budgétisation des ressources en transfert aux CTD. Soit **FCFA 485 000 000** dont **FCFA 400 000 000** en investissement et **FCFA 85 000 000** en fonctionnement.

Tableau 9 : Ressources transférées dans le sous-secteur de la culture et de la promotion des langues nationales

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		TOTAL	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
MINAC	400 000 000	400 000 000	85 000 000	85 000 000	485 000 000	485 000 000
MINEDUB					-	-
MINESEC					-	-
TOTAL	400 000 000	400 000 000	85 000 000	85 000 000	485 000 000	485 000 000

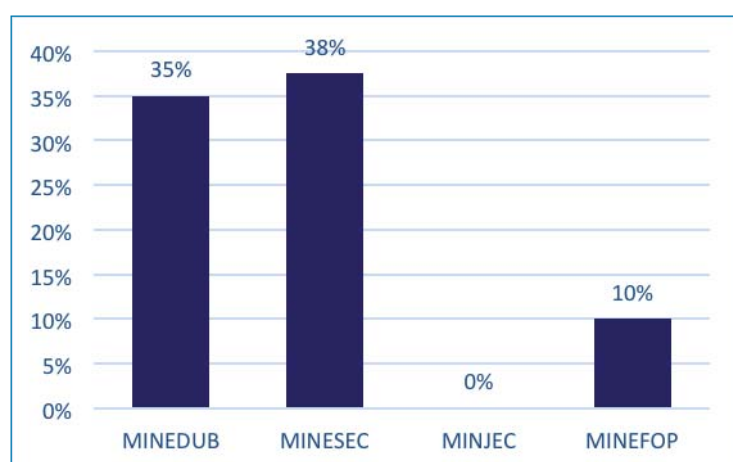
Source : MINFI

B. De l'éducation, l'alphabétisation et la formation professionnelle

Les ministères chargés du transfert des compétences dans le cadre de ce sous-secteur sont : le MINEDUB, le MINFOP, le MINESEC et le MINJEC.

En 2025, les compétences transférées aux CTD dans le sous-secteur de l'éducation, alphabétisation et formation professionnelle ont fait l'objet de budgétisation par le MINEDUB, le MINEFOP et le MINEFOP bien que les taux soient relativement faibles. Cependant seul le MINJEC n'a pas prévu de ressources pour le financement de ses compétences. Une compétence sur trois prévu par le MINEFOP a fait l'objet de budgétisation.

Graphique 10 : Proportion des compétences financées par administrations dans le sous-secteur Éducation, alphabétisation et formation professionnelle



Source : MINFI

Le montant total des ressources transférées dans le cadre de ce sous-secteur s'élève à **FCFA 31 724 224 000**. Celui-ci se décline en **FCFA 26 600 000 000** en investissement et **FCFA 31 724 224 000** en fonctionnement. Ces ressources sont composées en grande partie par les ressources transférées par le MINESEC, qui a budgétisé **FCFA 6 550 000 000** en faveur des CTD.

Tableau 10 : Ressources transférées dans le domaine de l'éducation, alphabétisation et formation professionnelle

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
MINEDUB	19 550 000 000	19 550 000 000	4 924 224 000	4 924 224 000	24 474 224 000	24 474 224 000
MINEFOP	700 000 000	700 000 000	-	-	700 000 000	700 000 000
MINESEC	6 350 000 000	6 350 000 000	200 000 000	200 000 000	6 550 000 000	6 550 000 000
MINJEC			-	-	-	-
TOTAL	26 600 000 000	26 600 000 000	5 124 224 000	5 124 224 000	31 724 224 000	31 724 224 000

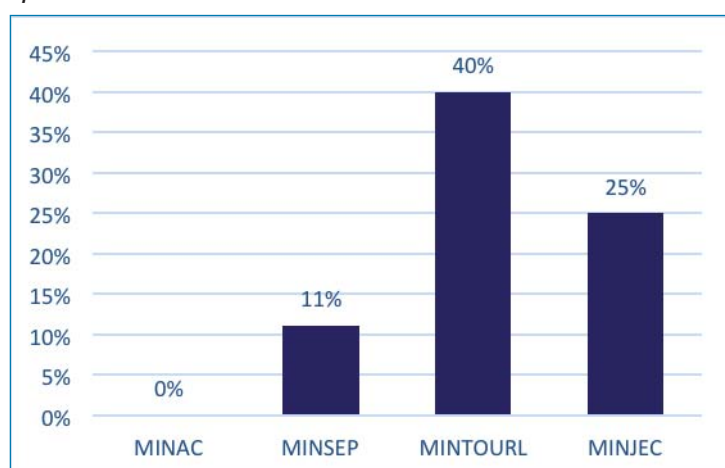
Source : MINFI

C. De la jeunesse, des sports et des loisirs

Dans le sous-secteur de la jeunesse, sports et loisirs, quatre ministères sont chargés du transfert des compétences aux CTD. Il s'agit du MINAC, MINJEC, MINSEP et MINTOURL.

Il ressort des analyses de cette partie que le MINAC n'a budgétisé aucune compétence dans le sous-secteur jeunesse, sports et loisirs, bien qu'il y ait des compétences qui lui sont dévolues dans ledit sous-secteur. Le MINTOURL quant à lui a budgétisé 40% des compétences qui lui sont dévolues dans le sous-secteur

Graphique 11 : Proportion des compétences financées par administrations dans le sous-secteur jeunesse, sports et loisirs



Source : MINFI

En guise des ressources transférées, il apparaît qu'un montant total de **FCFA 4 520 000 000** a été budgétisé dans le cadre du sous-secteur jeunesse, sports et loisirs. Ce montant est réparti ainsi qu'il suit **FCFA 1 800 000 000** en provenance du MINJEC, **FCFA 1 220 000 000** en provenance du MINSEP, et enfin **FCFA 1 500 000 000** en ce qui concerne le MINTOURL.

Tableau 11 : Ressources transférées par administration dans le sous-secteur jeunesse, sports et loisirs

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		TOTAL	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
MINAC					-	-
MINJEC	1 800 000 000	1 800 000 000			1 800 000 000	1 800 000 000
MINSEP	1 200 000 000	1 200 000 000	20 000 000	20 000 000	1 220 000 000	1 220 000 000
MINTOURL	1 500 000 000	1 500 000 000	-	-	1 500 000 000	1 500 000 000
TOTAL	4 500 000 000	4 500 000 000	20 000 000	20 000 000	4 520 000 000	4 520 000 000

Source : MINFI

3.1.2.3. Du développement sanitaire et social

Le domaine du développement sanitaire et social est essentiellement constitué par le sous-secteur santé et action social. Les ministères qui ont transféré les ressources dans ce cadre sont : MINSANTE, MINPROFF et MINAC.

Le total des ressources transférées dans le cadre du développement sanitaire s'élève à **FCFA 54 832 747 000**. Celles-sont constituées en grande parties par les ressources transférées par le MINSANTE soit **FCFA 51 697 667 000**.

Tableau 12 : Ressources transférées dans le domaine de la santé et l'action sociale

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		TOTAL	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
MINAS	700 000 000	700 000 000	373 000 000	373 000 000	1 073 000 000	1 073 000 000
MINPROFF	900 000 000	900 000 000	1 162 080 000	1 162 080 000	2 062 080 000	2 062 080 000
MINSANTE	13 850 000 000	13 850 000 000	37 847 667 000	37 847 667 000	51 697 667 000	51 697 667 000
TOTAL	15 450 000 000	15 450 000 000	39 382 747 000	39 382 747 000	54 832 747 000	54 832 747 000

Source : MINFI

3.2. Analyse comparative de la budgétisation des ressources transférées entre 2024 et 2025 par chapitre

Les modalités d'allocation des ressources par l'État aux CTD obéit à une logique de progressivité. On doit pouvoir observer d'années en années une augmentation du volume des ressources transférées par les administrations.

Le montant globale des RT au titre de l'exercice 2025 est de **FCFA 960 215 070 000** donc **FCFA 185 911 024 000** en investissement et **FCFA 774 304 046 000** en fonctionnement.

De l'examen de l'évolution de la dotation transférée aux CTD par l'État entre 2024 et 2025, il est observé une évolution du volume de transfert en 2025 d'un montant de **FCFA 85 117 486 000** en valeur absolue donc 9,74% en valeur relative par rapport à 2024. Cette augmentation est principalement la résultante de l'augmentation du volume des ressources allouées aux CTD par les administrations sectorielles en 2025. De manière spécifique, le volume des compétence exercées est de **FCFA 303 522 131** et les compétences non exercées représentent **FCFA 655 307 938 000**.

Les transferts en capital sont évalués à **FCFA 156,1 milliards** selon les lettres de notification du Premier Ministre Chef du Gouvernement, ce volume a connu une légère hausse du fait de la ventilation par les administrations des enveloppes additionnelles qui leurs ont été accordé par l'arbitrage de la Très Haute Hiérarchie. De ce fait, il

se chiffre désormais à **FCFA 157 500 000 000** pour les compétences effectivement exercées et à **FCFA 187 241 024 000** en prenant en compte les compétences non exercées.

N.B :Le détail des informations y relatives est contenu dans l'annexe n°01.

Tableau13 : Evolution des ressources transférées entre 2024 et 2025

Administrations	2024(I et F)	2025(I et F)
MINAC	435 000 000	2 249 000 000
MINEDUB	216 348 148 000	67 423 854 000
MINSEP	1 000 000 000	1 270 000 000
MINCOMMERCE	530 000 000	1 289 400 000
MINTOURL	1 988 818 000	2 318 250 000
MINESEC	337 220 674 000	560 576 800 000
MINJEC	1 800 000 000	2 846 200 000
MINDEVEL	77 361 500 000	77 000 000 000
MINEPDED	710 000 000	766 000 000
MINADER	37 872 421 000	29 497 963 000
MINEPIA	3 600 000 000	5 144 557 000
MINEE	10 570 000 000	12 992 000 000
MINFOF ¹	350 000 000	631 850 000
MINEFOP	630 000 000	722 000 000
MINTP	60 247 000 000	65 997 900 000
MINDHU	7 465 000 000	7 600 000 000
MINPMEESA	1 051 463 000	1 494 750 000
MINSANTE	95 595 355 000	93 626 106 000
MINAS	584 500 000	1 087 700 000
MINPROFF	1 887 012 000	2 267 080 000
MINT ²	-	80 000 000
SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS	16 465 693 000	23 333 660 000
Total	873 712 584 000	960 215 070 000



CHAPITRE IV : **DEFIS A relever dans la mise en œuvre de la décentralisation au Cameroun**

4.1.1. Mécanismes visant à améliorer le transfert des ressources aux Collectivités Territoriales Décentralisées

En respect aux orientations des récentes circulaires présidentielles, surtout dans le but d'accélérer la mise en place de la politique nationale de la décentralisation, plusieurs mécanismes ont été mis en place par les acteurs chargés de l'implémentation du code général des CTD. A savoir :

- L'instauration des circulaires conjointes (MINFI/MINDDEVEL) sur la préparation et l'exécution du budget des CTD ;
- L'élaboration de la cartographie des ressources transférées en fonctionnement et l'évaluation du cout des compétences transférées aux CTD ;
- Le cadrage des ressources transférées ;
- L'organisation des Conférences budgétaires des Conseils Régionaux, celles des ressources transférées (communes et régions) et des cadres de Concertation spéciale organisée autour des Gouverneurs / Préfets pour la sélection des projets ;
- Les multiples assises, fora et autres comités sur l'amélioration des transferts ;
- L'implémentation des textes législatifs et règlementaires (fonction publique locale, fiscalité locale...)

4.1.2. Difficultés et perspectives

Les mécanismes mis en place par l'Etat pour accélérer le processus de la décentralisation butent à un certain nombre de difficultés qui tiennent aussi bien des raisons inhérentes aux CTD, que celles liées à son environnement d'une part et d'autre part celles liées entre autres aux ressources humaines adéquates. On peut citer sans être exhaustif quelques autres difficultés entravant ainsi l'implémentation du CGCTD :

A. Difficultés

Les difficultés sont à la fois inhérentes aux CTD qu'à l'Etat.

Difficultés liées à la coordination, au rang de celles-ci, on peut citer :

- L'absence de prévisibilité ;
- Les modalités de mise à disposition des ressources à parfaire;
- La non prise en compte du fonctionnement dans l'investissement ;

- La faible communication sur les ressources transférées en fonctionnement ;
- Le manque d'un dispositif formel de remontée des informations issues des CTD ;
- L'absence d'outil informatique approprié pour faciliter la remontée de l'information sur les RT du niveau local vers l'administration centrale ;
- L'absence d'une interface entre la nomenclature des CTD et la nomenclature de l'Etat, qui biaise le rapprochement de la comptabilisation des opérations des CTD et celles de l'Etat ;
- Lenteurs observées dans l'aboutissement des préalables liés à l'exercice des compétences (fonction publique locale, actualisation des textes, fiscalité, signature des décrets d'application pour les régions).

En ce qui concerne **les entraves provenant des CTD elles-mêmes**, on peut citer :

- Les difficultés des CTD à créer des ressources propres ce qui a pour conséquence directe leur forte dépendance vis à vis de l'Etat ;
- La faible capacité d'absorption des RT ;
- Insuffisante maturation des projets à exécuter qui entraîne la forclusion des crédits budgétisés avec pour conséquence l'augmentation du stock de la dette.

Les difficultés d'ordre contextuelles : le contexte économique national et international de moins en moins favorable fait en sorte que l'Etat peine à répondre efficacement au besoin de financement des CTD, d'où la faible consistance des RT.

B. Perspectives

Dans l'optique d'apporter des pistes de solution aux difficultés recensées, il serait indiqué d'envisager :

Pour ce qui est des difficultés liées à la coordination de :

- Mener les actions de manière à améliorer la prévisibilité des RT aux CTD dans l'avenir ;
- Veiller à la prise en compte des charges récurrentes inhérentes aux projets d'investissement budgétisés ;
- D'améliorer la mise à dispositions des RT aux CTD dans les meilleurs délais ;
- Encourager les CTD à créer des ressources propres pour mieux assurer les missions de développement qui leurs sont assignées par le CGCTD ;
- Améliorer le suivi des RT en fonctionnement;
- Mettre en place un dispositif formel et efficace de remontée des informations issues des CTD afin de permettre des réactions à temps pour améliorer la qualité des interventions en faveurs des CTD ;
- Encadrer davantage les modalités de mise à disposition des ressources et partant celles de l'exercice des compétences transférées aux CTD par le CGCTD ;
- Parachever le cadre juridique en lien avec le transfert des compétences et des ressources aux CTD.

S'agissant des difficultés émanant des CTD elles-mêmes, l'inscription des projets véritablement matures par ces entités pourrait être une solution qui peut permettre de relever le niveau d'absorption des ressources qui leur sont allouées et éviter la constitution du stock de la dette générée par les CTD.

L'enveloppe destinée au financement de la décentralisation pourrait potentiellement augmenter selon les prévisions des CDMT. En outre, la signature probable des douze (12) textes d'application pour les régions s'agissant de l'encadrement des compétences, aura pour conséquence direct le transfert des compétences y afférentes aux CTD par la même occasion l'augmentation de la cagnotte des RT autant pour les communes que pour les régions.

NB : Le détail chiffré de la projection des RT par chapitre, par compétence sur la période 2025-2027 est contenu dans l'annexe 02.

CONCLUSION

L'annexe au PLF 2025 relative à la décentralisation s'élabore au même moment que le PLF dans le but de faire le bilan de l'ensemble des efforts consentis par l'Etat en faveur des CTD pour le financement de la décentralisation tout en mettant en exergue l'exécution du budget alloués à ces entités. Elle permet également de porter un regard rétrospectif sur l'évolution du cadre juridique, ainsi que l'état d'exercice des compétences transférées par les CTD.

Cependant, au vu du contexte d'élaboration du budget peu favorable tant sur le plan national que international, des exigences des bailleurs de fonds, des contraintes budgétaires, on note à travers l'évolution du cadre juridique en vue, et de l'augmentation progressive des RT aux CTD, une volonté pour l'Etat de faire des CTD des véritables pôles de développement au niveau local malgré le fait que cela soit marqué par les lenteurs dans la mise en place des préalables et des retards observés dans la mise à disposition des ressources. Par ailleurs, on observe une faible appropriation des mécanismes budgétaires par les CTD avec pour conséquence la difficulté d'absorption des crédits et l'augmentation du volume de la dette de l'Etat.



ANNEXES

- **Annexe 01** : Tableau détaillée de la prise en compte de la décentralisation dans la loi de finances 2025 par chapitre, compétences, Programme, action, activité ;
- **Annexe 02** : cartographie des compétences par chapitre, par domaine et par type de CTD;
- **Annexe 03** : Projection triennale du potentiel de transfert de ressources aux CTD ; à l'issu des CDMT ajustés.

Annexe 01 : Tableau détaillée de la prise en compte de la décentralisation dans la loi de finances 2025 par chapitre, compétences, programme, action, activité ;

Chap	Ministère	Compétence	Etat de l'exercice	Programme	Action	Activité	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		TOTAL		Domaine
							AE	CP	AE	CP	AE	CP	
14	MINAC	Organisation des manifestations socioculturelles à des fins de loisirs									-	-	Développement éducatif, sportif et culturel
14	MINAC	Organisation au niveau local de journées culturelles, de manifestations culturelles traditionnelles et concours littéraires et artistiques	Non exercée	PROGRAMME 148: CONSERVATION DE LA CULTURE ET DE L'ART CAMEROUNAIS	ACTION 01: RECONSTITUTION DE LA MEMOIRE COLLECTIVE NATIONALE	Activité 01: PROMOTION DU PATRIMOINE CULTUREL			110 000 000	110 000 000	110 000 000		Développement éducatif, sportif et culturel
14	MINAC	Création et gestion au niveau local des orchestres, ensembles lyriques traditionnels, corps et ballets et troupes de théâtres	Exercée	PROGRAMME 148: CONSERVATION DE LA CULTURE ET DE L'ART CAMEROUNAIS	ACTION 03: RESTAURATION ET AMENAGEMENT DU PATRIMOINE CULTUREL	activité 01: appui aux CTD pour la création et gestion au niveau local des orchestres, ensembles lyriques traditionnels, corps et ballets et troupes de théâtres	400 000 000	400 000 000	85 000 000	85 000 000	485 000 000	485 000 000	Développement éducatif, sportif et culturel
14	MINAC	Création et gestion de centres socioculturels et de bibliothèques de lecture publique									-	-	Développement éducatif, sportif et culturel
14	MINAC	Appui aux associations culturelles									-	-	Développement éducatif, sportif et culturel
14	MINAC	Participation aux programmes régionaux de promotion des langues nationales									-	-	Développement éducatif, sportif et culturel
14	MINAC	Participation à la mise en place et à l'entretien d'infrastructures et d'équipements									-	-	Développement éducatif, sportif et culturel

14	MINAC	Maîtrise fonctionnelle des langues nationales et mise au point de la carte linguistique régionale																Développement éducatif, sportif et culturel	-	-
14	MINAC	Participation à la promotion de l'édition en langues nationales																Développement éducatif, sportif et culturel	-	-
14	MINAC	Promotion de la presse parlée et écrite en langues nationales																Développement éducatif, sportif et culturel	-	-
14	MINAC	Mise en place des infrastructures d'équipements																Développement éducatif, sportif et culturel	-	-
14	MINAC	Organisation des manifestations socio culturelles à des fins de loisirs d'intérêt régional																Développement éducatif, sportif et culturel	-	-
15	MINEDUB	Création, conformément à la carte scolaire, la gestion, l'équipement, l'entretien et la maintenance des écoles maternelles et primaires et des établissements périscolaires de la commune	Exercée	P101 DÉVELOPPEMENT DU PRÉSCOLAIRE	ACTION 02: AMÉLIORATION DE L'OFFRE PRÉSCOLAIRE PUBLIQUE Action 0	Création, conformément à la carte scolaire, la gestion, l'équipement, l'entretien et la maintenance des écoles maternelles et primaires et des établissements périscolaires de la commune	3 100 000 000	-	-	3 100 000 000	3 100 000 000	3 100 000 000	3 100 000 000	3 100 000 000	3 100 000 000	Développement éducatif, sportif et culturel				
15	MINEDUB	Recrutement et prise en charge du personnel d'appoint desdites écoles	Non exercée	P101 DÉVELOPPEMENT DU PRÉSCOLAIRE	ACTION 02: AMÉLIORATION DE L'OFFRE PRÉSCOLAIRE PUBLIQUE Action 1	Activité 01: onctionnement des EM		24 090 349 000	24 090 349 000	24 090 349 000	24 090 349 000	24 090 349 000	24 090 349 000	24 090 349 000	24 090 349 000	Développement éducatif, sportif et culturel				
15	MINEDUB	Création, conformément à la carte scolaire, la gestion, l'équipement, l'entretien et la maintenance des écoles maternelles et primaires et des établissements périscolaires de la commune		P02 UNIVERSALISATION DU CYCLE PRIMAIRE	01 RENFORCEMENT DE L'OFFRE D'ÉDUCATION AU CYCLE PRIMAIRE	Création, conformément à la carte scolaire, la gestion, l'équipement, l'entretien et la maintenance des écoles maternelles et primaires et des établissements périscolaires de la commune	14 385 000 000	191 658 000	191 658 000	14 385 000 000	14 385 000 000	14 385 000 000	14 385 000 000	14 385 000 000	14 576 658 000	Développement éducatif, sportif et culturel				

15	MINEDUB	Création, conformément à la carte scolaire, la gestion, l'équipement, l'entretien et la maintenance des écoles maternelles et primaires et des établissements périscolaires de la commune	Exercée	P02 UNIVERSALISATION DU CYCLE PRIMAIRE	01 RENFORCEMENT DE L'OFFRE D'ÉDUCATION AU CYCLE PRIMAIRE	Suivi des Projets d'investissement Public (BIP)	-	-	1 096 366 000,00	1 096 366 000	1 096 366 000	1 096 366 000	Développement éducatif, sportif et culturel
15	MINEDUB	Création, conformément à la carte scolaire, la gestion, l'équipement, l'entretien et la maintenance des écoles maternelles et primaires et des établissements périscolaires de la commune	Non exercée	P02 UNIVERSALISATION DU CYCLE PRIMAIRE	01 RENFORCEMENT DE L'OFFRE D'ÉDUCATION AU CYCLE PRIMAIRE	Construction et Equipement des salles de classe dans les EP	-	-	197 200 000	197 200 000	197 200 000	197 200 000	Développement éducatif, sportif et culturel
15	MINEDUB	Création, conformément à la carte scolaire, la gestion, l'équipement, l'entretien et la maintenance des écoles maternelles et primaires et des établissements périscolaires de la commune	Non exercée	P02 UNIVERSALISATION DU CYCLE PRIMAIRE	ACTION 02: AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'ÉDUCATION DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES	Activité 01: Construction des écoles témoins	2 490 000 000	2 490 000 000	-	2 490 000 000	2 490 000 000	2 490 000 000	Développement éducatif, sportif et culturel
15	MINEDUB	Participation à l'acquisition des matériels et fournitures scolaires	Exercée	P02 UNIVERSALISATION DU CYCLE PRIMAIRE	ACTION 02: AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'ÉDUCATION DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES	Participation à l'acquisition des matériels et fournitures scolaires	-	-	3 429 000 000	3 429 000 000	3 429 000 000	3 429 000 000	Développement éducatif, sportif et culturel
15	MINEDUB	Participation à l'acquisition des matériels et fournitures scolaires	Non exercée	P103 ALPHABÉTISATION	ACTION 01: ALPHABÉTISATION CLASSIQUE ET FONCTIONNELLE DES POPULATIONS	Participation à l'acquisition des matériels et fournitures scolaires			10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	Développement éducatif, sportif et culturel

15	MINEDUB	Création, conformément à la carte scolaire, la gestion, l'équipement, l'entretien et la maintenance des écoles maternelles et primaires et des établissements périscolaires de la commune	Non exercée	P02 UNIVERSALISATION DU CYCLE PRIMAIRE	ACTION 02: AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'ÉDUCATION DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES	Création, conformément à la carte scolaire, la gestion, l'équipement, l'entretien et la maintenance des écoles maternelles et primaires et des établissements périscolaires de la commune	-	4 120 161 000	4 120 161 000	4 120 161 000	4 120 161 000	4 120 161 000	Développement éducatif, sportif et culturel
15	MINEDUB	Création, conformément à la carte scolaire, la gestion, l'équipement, l'entretien et la maintenance des écoles maternelles et primaires et des établissements périscolaires de la commune	Exercée	P103 ALPHABÉTISATION	ALPHABÉTISATION CLASSIQUE ET FONCTIONNELLE DES POPULATIONS	Création, conformément à la carte scolaire, la gestion, l'équipement, l'entretien et la maintenance des écoles maternelles et primaires et des établissements périscolaires de la commune	230 000 000	230 000 000	230 000 000			230 000 000	Développement éducatif, sportif et culturel
15	MINEDUB	Recrutement et prise en charge du personnel d'appoint desdites écoles	Exercée	P104 GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR ÉDUCATION DE BASE	Action04: AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES PERSONNELS	Activité 1 Création, conformément à la carte scolaire, la gestion, l'équipement, l'entretien et la maintenance des écoles maternelles et primaires et des établissements périscolaires de la commune	1 835 000 000	-	1 835 000 000			1 835 000 000	Développement éducatif, sportif et culturel
15	MINEDUB	maternelles et primaires et des établissements										-	Développement éducatif, sportif et culturel
15	MINEDUB	périscolaires de la commune										-	Développement éducatif, sportif et culturel
15	MINEDUB	Participation à la mise en place et à l'entretien des infrastructures et des équipements éducatifs										-	Développement éducatif, sportif et culturel

15	MINEDUB	Soutien à l'action des communes en matière d'enseignement primaire et maternel	Exercée	P101 DÉVELOPPEMENT DU PRÉSCOLAIRE	ACTION 04: RENFORCEMENT DE L'INITIATIVE PRIVÉE FORMELLE	Activité 01: Subvention au fonctionnement des EM privées		900 000 000	900 000 000	900 000 000	Développement éducatif, sportif et culturel
15	MINEDUB	Maîtrise fonctionnelle des langues nationales et mise au point de la carte linguistique régionale						-	-	-	Développement éducatif, sportif et culturel
15	MINEDUB	Promotion de la presse parlée et écrite en langues nationales						-	-	-	Développement éducatif, sportif et culturel
15	MINEDUB	Elaboration et exécution des plans régionaux d'élimination de l'analphabétisme						-	-	-	Développement éducatif, sportif et culturel
15	MINEDUB	Synthèse annuelle de l'exécution des plans de campagne d'alphabétisation						-	-	-	Développement éducatif, sportif et culturel
15	MINEDUB	Recrutement des personnels chargés de l'alphabétisation						-	-	-	Développement éducatif, sportif et culturel
15	MINEDUB	Formation des formateurs						-	-	-	Développement éducatif, sportif et culturel
15	MINEDUB	Participation à la promotion de l'édition en langues nationales						-	-	-	Développement éducatif, sportif et culturel
15	MINEDUB	Conception et production de matériels didactiques						-	-	-	Développement éducatif, sportif et culturel
15	MINEDUB	Mise en place d'infrastructures et d'équipements éducatifs						-	-	-	Développement éducatif, sportif et culturel
15	MINEDUB	Mise en place d'infrastructures et d'équipements						-	-	-	Développement éducatif, sportif et culturel
15	MINEDUB	Réalisation de la carte de l'alphabétisation						-	-	-	Développement éducatif, sportif et culturel

19	MINEDUB	Création, conformément à la carte scolaire, la gestion, l'équipement, l'entretien et la maintenance des écoles maternelles et primaires et des établissements périscolaires de la commune	Non exercée	P02 UNIVERSALISATION DU CYCLE PRIMAIRE	ACTION 02: AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'ÉDUCATION DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES	Activité 03: Création, conformément à la carte scolaire, la gestion, l'équipement, l'entretien et la maintenance des écoles maternelles et primaires et des établissements périscolaires de la commune	9 067 366 000	9 067 366 000	9 067 366 000	9 067 366 000	9 067 366 000	Développement éducatif, sportif et culturel
21		Construction, équipement, gestion et entretien des marchés, gares routières et abattoirs	Exercée	PROGRAMME 021: REGULATION DU MARCHÉ INTERIEUR	ACTION 02: AMÉLIORATION DE LA DISPONIBILITE ET DE L'ACCESSIBILITE DES PRODUITS	Construction, équipement, gestion et entretien des marchés, gares routières et abattoirs	680 000 000	680 000 000	-	680 000 000	680 000 000	Développement économique
21		Construction, équipement, gestion et entretien des marchés, gares routières et abattoirs	Non exercée	PROGRAMME 021: REGULATION DU MARCHÉ INTERIEUR	ACTION 03: PROMOTION DES PRODUITS LOCAUX	Activité01: amélioration de la visibilité des produits du terroir			140 000 000	140 000 000	140 000 000	Développement économique
21		Construction, équipement, gestion et entretien des marchés, gares routières et abattoirs	Non exercée	PROGRAMME 025: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU MINCOMMERCE	ACTION 01: COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES	activité 01: encadrement de l'activité commerciale dans les Régions	-		469 400 000	469 400 000	469 400 000	Développement économique
21		Encouragement à la création de regroupements régionaux pour les opérateurs économiques								-	-	Développement économique
23	MINTOURL	Promotion du tourisme	Exercée	P014 PROMOTION DU TOURISME ET DES LOISIRS	Action 1Promotion du tourisme interne	activité 1Coordination des activités de promotion de tourisme et des loisirs au niveau Départemental			321 500 000	321 500 000	321 500 000	Développement économique
23	MINTOURL	Création et Exploitation des parcs de loisirs	Exercée	P150 DIVERSIFICATION ET RENFORCEMENT DE L'OFFRE DU TOURISME ET DES LOISIRS	action1 Diversification des infrastructures	activité1Création et exploitation des parcs de loisirs d'intérêt régional	300 000 000	300 000 000	-	300 000 000	300 000 000	Développement éducatif, sportif et culturel
23	MINTOURL	Création et Exploitation des parcs de loisirs	Exercée	P150 DIVERSIFICATION ET RENFORCEMENT DE L'OFFRE DU TOURISME ET DES LOISIRS	action1 Diversification des infrastructures	activité2Création et Exploitation des parcs de loisirs d'intérêt local	345 000 000	345 000 000	-	345 000 000	345 000 000	Développement éducatif, sportif et culturel
23	MINTOURL	Création et Exploitation des parcs de loisirs	Exercée	P150 DIVERSIFICATION ET RENFORCEMENT DE L'OFFRE DU TOURISME ET DES LOISIRS	action1 Diversification des infrastructures	Activité 3: mise en valeur des sites touristiques communaux	855 000 000	855 000 000		855 000 000	855 000 000	Développement éducatif, sportif et culturel

23	MINTOURL	Mise en valeur des sites touristiques communaux	Exercée	P014 PROMOTION DU TOURISME ET DES LOISIRS	ACTION 01: PROMOTION DU TOURISME INTERNE	Activité 01: Participation aux salons, festivals et foires nationaux	35 000 000	35 000 000			35 000 000	Développement éducatif, sportif et culturel
23	MINTOURL	Organisation des manifestations socioculturelles à des fins de loisirs	Non exercée	P014 PROMOTION DU TOURISME ET DES LOISIRS	ACTION 01: PROMOTION DU TOURISME INTERNE	Activité 01: Participation aux salons, festivals et foires nationales	125 000 000	125 000 000	-	-	125 000 000	Développement éducatif, sportif et culturel
23	MINTOURL	Organisation des manifestations socioculturelles à des fins de loisirs	Exercée	P014 PROMOTION DU TOURISME ET DES LOISIRS	ACTION 01: PROMOTION DU TOURISME INTERNE	Activité 03: coordination des activités de promotion de tourisme et des loisirs au niveau Régional	156 750 000	156 750 000	156 750 000	156 750 000	156 750 000	Développement éducatif, sportif et culturel
23	MINTOURL	création et l'exploitation des parcs de loisirs d'intérêt régional									-	Développement éducatif, sportif et culturel
23	MINTOURL	Organisation des manifestations socio culturelles à des fins de loisirs d'intérêt régional	Non exercée	P150 DIVERSIFICATION ET RENFORCEMENT DE L'OFFRE DU TOURISME ET DES LOISIRS	action1 Diversification des infrastructures	Activité: Aménagement des sites touristiques d'intérêt national/ régional	180 000 000	180 000 000			180 000 000	Développement éducatif, sportif et culturel
25	MINESEC	Participation à l'établissement et à la mise en œuvre de la tranche régionale de la carte scolaire nationale									-	Développement éducatif, sportif et culturel
25	MINESEC	Création, équipement, gestion, entretien, maintenance des lycées et des collèges	Exercée	PROGRAMME 105: RENFORCEMENT DE L'ACCES AUX ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	action01 DEVELOPPEMENT DES		6 350 000 000	6 350 000 000	-	-	6 350 000 000	Développement éducatif, sportif et culturel
25	MINESEC	Recrutement et prise en charge du personnel d'appoint des lycées et collèges	Non exercée	PROGRAMME 106: AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EDUCATION ET DE LA VIE EN MILIEU SCOLAIRE DANS LE SOUS-SECTEUR DES SENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	ACTION 03: AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE VIE EN MILIEU SCOLAIRE	Activité 02: Recrutement et prise en charge du personnel d'appoint des lycées et collèges					271 422 000 000	Développement éducatif, sportif et culturel

25	MINESEC	Répartition, allocation des bourses et aides scolaires	Exercée	PROGRAMME 106: AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EDUCATION ET DE LA VIE EN MILIEU SCOLAIRE DANS LE SOUS-SECTEUR DES SENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	ACTION	activité01 Promotion de l'assistance scolaire chez les élèves filles et garçons	-	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	Développement éducatif, sportif et culturel
25	MINESEC	Participation à l'acquisition des manuels et fournitures scolaires									-	Développement éducatif, sportif et culturel
25	MINESEC	Participation à la gestion et à l'administration des lycées et collèges de l'Etat, par le biais des structures de dialogue et de concertation	Exercée	PROGRAMME 105: RENFORCEMENT DE L'ACCES AUX ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	action	activité 01 Equipement des Lycées et Collèges en Kits informatiques	-	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	Développement éducatif, sportif et culturel
25	MINESEC	Création, équipement, gestion, entretien, maintenance des lycées et collèges	Non exercée	PROGRAMME 105: RENFORCEMENT DE L'ACCES AUX ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	ACTION 03: GESTION DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	Activité 01: GESTION DES ETABLISSEMENTS		98 000 000	98 000 000	98 000 000	98 000 000	Développement éducatif, sportif et culturel
25	MINESEC	Participation à la gestion et à l'administration des lycées et collèges de l'Etat et de la Région par le biais des structures de dialogue et de concertation	Non exercée	PROGRAMME 105: RENFORCEMENT DE L'ACCES AUX ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	ACTION 03: GESTION DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	Activité 02: Gestion des établissements scolaires publics d'Enseignement Normal		427 500 000	427 500 000	427 500 000	427 500 000	Développement éducatif, sportif et culturel
25	MINESEC	Participation à la gestion et à l'administration des lycées et collèges de l'Etat et de la Région par le biais des structures de dialogue et de concertation	Non exercée	PROGRAMME 105: RENFORCEMENT DE L'ACCES AUX ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	ACTION 03: GESTION DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	Activité 03: Gestion des établissements scolaires publics d'Enseignement Secondaire Général		6 221 500 000	6 221 500 000	6 221 500 000	6 221 500 000	Développement éducatif, sportif et culturel
25	MINESEC	Participation à la gestion et à l'administration des lycées et collèges de l'Etat et de la Région par le biais des structures de dialogue et de concertation	Non exercée	PROGRAMME 105: RENFORCEMENT DE L'ACCES AUX ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	ACTION 03: GESTION DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	Activité 04: estion des établissements scolaires publics d'Enseignement Secondaire Technique et Professionnel		6 674 800 000	6 674 800 000	6 674 800 000	6 674 800 000	Développement éducatif, sportif et culturel

25	MINESEC	Participation à la gestion et à l'administration des lycées et collèges de l'Etat et de la Région par le biais des structures de dialogue et de concertation	Non exercée	PROGRAMME 105: RENFORCEMENT DE L'ACCES AUX ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	ACTION 03: GESTION DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	Activité 05: Gestion administrative des établissements publics et privés (subventions, redéploiement des responsables)		5 205 000 000	5 205 000 000	5 205 000 000	5 205 000 000	Développement éducatif, sportif et culturel
25	MINESEC	Participation à la gestion et à l'administration des lycées et collèges de l'Etat et de la Région par le biais des structures de dialogue et de concertation	Non exercée	PROGRAMME 106: AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EDUCATION ET DE LA VIE EN MILIEU SCOLAIRE DANS LE SOUS-SECTEUR DES SENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	ACTION 01: AMELIORATION DE L'ACTION PEDAGOGIQUE	Activité 01: sécurisation et organisation matérielle des examens et concours		10 534 000 000	10 534 000 000	10 534 000 000	10 534 000 000	Développement éducatif, sportif et culturel
25	MINESEC	Participation à la gestion et à l'administration des lycées et collèges de l'Etat et de la Région par le biais des structures de dialogue et de concertation	Non exercée	PROGRAMME 106: AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EDUCATION ET DE LA VIE EN MILIEU SCOLAIRE DANS LE SOUS-SECTEUR DES SENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	ACTION 01: AMELIORATION DE L'ACTION PEDAGOGIQUE	Activité 02:renforcement de l'encadrement et du suivi évaluation des personnels (enseignants, élèves professeurs, élèves maîtres)		1 505 000 000	1 505 000 000	1 505 000 000	1 505 000 000	Développement éducatif, sportif et culturel
25	MINESEC	Répartition, allocation des bourses et aides scolaires	Non exercée	PROGRAMME 106: AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EDUCATION ET DE LA VIE EN MILIEU SCOLAIRE DANS LE SOUS-SECTEUR DES SENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	ACTION 03: AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE VIE EN MILIEU SCOLAIRE	Activité 01: Renforcement des activités sportives en milieu scolaire		550 000 000	550 000 000	550 000 000	550 000 000	Développement éducatif, sportif et culturel
25	MINESEC	Répartition, allocation des bourses et aides scolaires	Non exercée	PROGRAMME 107: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	ACTION 02: RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION ET DE LA COOPERATION AU MINESEC	Activité 01: Actualisation des données statistiques et de la carte scolaire		85 000 000	85 000 000	85 000 000	85 000 000	Développement éducatif, sportif et culturel
25	MINESEC	Répartition, allocation des bourses et aides scolaires	Non exercée	PROGRAMME 107: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	ACTION 02: RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION ET DE LA COOPERATION AU MINESEC	Activité 02: Subventions aux ONG et associations		80 000 000	80 000 000	80 000 000	80 000 000	Développement éducatif, sportif et culturel
25	MINESEC	Recrutement et prise en charge du personnel d'appoint dans les Lycées et collèges	Exercée	PROGRAMME 107: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	ACTION 04: GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	Activité 01: Salaires des personnels		41 827 000 000	41 827 000 000	41 827 000 000	41 827 000 000	Développement éducatif, sportif et culturel

25	MINESEC	Création, équipement, gestion, entretien, maintenance des lycées et collèges	Non exercée	PROGRAMME 107: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	ACTION 05: COORDINATION	Activité 01: Intervention d'urgence du Ministre	241 000 000	241 000 000	241 000 000	241 000 000	Développement éducatif, sportif et culturel
25	MINESEC	Création, équipement, gestion, entretien, maintenance des lycées et collèges	Non exercée	PROGRAMME 112: INTENSIFICATION DE LA PROFESSIONNALISATION ET OPTIMISATION DE LA FORMATION DANS LE SOUS SECTEUR DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	ACTION 01: RENFORCEMENT DE L'OFFRE DE FORMATION	Activité 01: Construction et équipement des Lycées Professionnels	13 004 000 000	6 000 000 000	19 004 000 000	19 004 000 000	Développement éducatif, sportif et culturel
25	MINESEC	Recrutement et prise en charge du personnel d'appoint dans les Lycées et collèges	Non exercée	PROGRAMME 112: INTENSIFICATION DE LA PROFESSIONNALISATION ET OPTIMISATION DE LA FORMATION DANS LE SOUS SECTEUR DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	ACTION 01: RENFORCEMENT DE L'OFFRE DE FORMATION	Activité 01: salaires des personnels		92 000 000 000	92 000 000 000	92 000 000 000	Développement éducatif, sportif et culturel
25	MINESEC	Répartition, allocation des bourses et aides scolaires	Non exercée	PROGRAMME 112: INTENSIFICATION DE LA PROFESSIONNALISATION ET OPTIMISATION DE LA FORMATION DANS LE SOUS SECTEUR DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	ACTION 01: RENFORCEMENT DE L'OFFRE DE FORMATION	Activité 01: mise en place des incubateurs de micro-entreprises dans les établissements secondaires techniques		250 000 000 000	250 000 000 000	250 000 000 000	Développement éducatif, sportif et culturel
25	MINESEC	Participation à la gestion et à l'administration des lycées et collèges de l'Etat et de la Région par le biais des structures de dialogue et de concertation							-	-	Développement éducatif, sportif et culturel
25	MINESEC	Participation à l'élaboration de la tranche régionale de la carte scolaire se rapportant à l'enseignement technique et à la formation professionnelle							-	-	Développement éducatif, sportif et culturel
25	MINESEC	Maîtrise fonctionnelle des langues nationales et mise au point de la carte linguistique régionale							-	-	Développement éducatif, sportif et culturel
25	MINESEC	Participation à la promotion de l'édition en langues nationales							-	-	Développement éducatif, sportif et culturel

26	MINJEC	Création et gestion de centres socio-culturels et des bibliothèques de lecture publique d'intérêt régional	Exercée	PROGRAMME 145: INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES JEUNES	ACTION 05: DEVELOPPEMENT DES STRUCTURES D'ENCADREMENT DES JEUNES	Appui aux CTD pour la participation à la mise en place (Construction et Equipement) à l'entretien et à l'administration des centres de formation	1 800 000 000	1 800 000 000				1 800 000 000	1 800 000 000	Développement éducatif, sportif et culturel
26	MINJEC	Organisation, animation et développement des activités socio-éducatives	Non exercée	PROGRAMME 146: NTEGRATION NATIONALE ET PARTICIPATION CITOYENNE	ACTION 01: PROMOTION DE L'INTEGRATION NATIONALE	Activité 01: Renforcement et consolidation des valeurs de paix, de solidarité, d'intégrité nationale et prévention de l'extrémisme violent		4 000 000	4 000 000			4 000 000	4 000 000	Développement éducatif, sportif et culturel
26	MINJEC	Organisation, animation et développement des activités socio-éducatives	Non exercée	PROGRAMME 146: NTEGRATION NATIONALE ET PARTICIPATION CITOYENNE	ACTION 01: PROMOTION DE L'INTEGRATION NATIONALE	Activité 02: Organisation des camps d'intégration Nationale et d'éducation populaire		10 000 000	10 000 000			10 000 000	10 000 000	Développement éducatif, sportif et culturel
26	MINJEC	Organisation, animation et développement des activités socio-éducatives	Non exercée	PROGRAMME 146: NTEGRATION NATIONALE ET PARTICIPATION CITOYENNE	ACTION 04: PROMOTION DE LA VIE ASSOCIATIVE	Activité 02: Renforcement des capacités opérationnelles des organisations de jeunesse		205 200 000	205 200 000			205 200 000	205 200 000	Développement éducatif, sportif et culturel
27		Elaboration et exécution des plans d'investissement communaux	Exercée	PROGRAMME 100: PROMOTION DU DEVELOPPEMENT LOCAL	ACTION 02: PROMOTION DU DEVELOPPEMENT	Appui aux Régions pour la mise en oeuvre des projets de développement socioéconomique	20 000 000 000	20 000 000 000				20 000 000 000	20 000 000 000	Développement économique
27		Elaboration et exécution des plans d'investissement communaux	Exercée	PROGRAMME 100: PROMOTION DU DEVELOPPEMENT LOCAL	ACTION 02: PROMOTION DU DEVELOPPEMENT	Appui aux Communautés Urbaines pour la mise en oeuvre des projets de développement local	4 000 000 000	4 000 000 000				4 000 000 000	4 000 000 000	Développement économique
27		Elaboration et exécution des plans d'investissement communaux	Exercée	PROGRAMME 100: PROMOTION DU DEVELOPPEMENT LOCAL	ACTION 02: PROMOTION DU DEVELOPPEMENT	Appui à la mise en oeuvre des projets pour le développement local	36 000 000 000	36 000 000 000				36 000 000 000	36 000 000 000	Développement économique
27		Elaboration et exécution des plans d'investissement communaux	Non exercée	PROGRAMME 099: APPROFONDISSEMENT DU PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION	ACTION 04:	Activité 01: Elaboration et exécution des plans d'investissement communaux		12 000 000 000	12 000 000 000			12 000 000 000	12 000 000 000	Développement économique

27	Elaboration et exécution des plans d'investissement communaux	Non exercée	PROGRAMME 099: APPROFONDISSEMENT DU PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION	ACTION 04: SUIVI ET EVALUATION DU PROCESSUS DE LA	Activité 01: Dotation Générale de la Décentralisation volet fonctionnement			5000000000	5 000 000 000	5 000 000 000	Développement économique
28	Alimentation en eau potable								-	-	Développement économique
28	Nettoyement des rues, chemins et espaces publics communaux								-	-	Développement économique
28	Suivi et contrôle de gestion des déchets industriels	Non exercée	PROGRAMME 093: POLLUTIONS, NUISANCES ET SUBSTANCES CHIMIQUES NOCIVES ET/ OU DANGEREUSES	ACTION 02: RENFORCEMENT DE LA POLICE	Activité 01: contrôle de conformité des emballages plastiques	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	Développement économique
28	Lutte contre l'insalubrité, les pollutions et les nuisances	Exercée	PROGRAMME 093: POLLUTIONS, NUISANCES ET SUBSTANCES CHIMIQUES NOCIVES ET/ OU DANGEREUSES	ACTION 03: PROMOTION D'UNE GESTION INTERGEE DES DECHETS	Activité 01: Lutte contre l'insalubrité, les pollutions et les nuisances	320 000 000	320 000 000	320 000 000	320 000 000	320 000 000	Développement économique
28	Suivi et contrôle de gestion des déchets industriels	Non exercée	PROGRAMME 093: POLLUTIONS, NUISANCES ET SUBSTANCES CHIMIQUES NOCIVES ET/ OU DANGEREUSES	ACTION 03: PROMOTION D'UNE GESTION INTERGEE DES DECHETS	Activité 02: Accompagnement des CTD et autres parties prenantes dans les opérations d'assainissement et de traitement des déchets	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	Développement économique
28	Protection des ressources en eaux souterraines et superficielles	Exercée	PROGRAMME 089: BIODIVERSITE	ACTION 05: INTENSIFICATION DE LA LUTTE CONTRE LES ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES	Activité 06: Protection des ressources en eaux souterraines et superficielles	60 000 000	60 000 000	60 000 000	60 000 000	60 000 000	Développement économique
28	Elaboration de plans communaux d'action pour l'environnement								-	-	Développement économique
28	Création, entretien et gestion des espaces verts, parcs et jardins d'intérêt communal	Exercée	PROGRAMME 002: CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DESERTIFICATION ET SECHERESSE	ACTION 06: RESTAURATION DES TERRES ET DES PAYSAGES DEGRADEES	Création, entretien et gestion des espaces verts, parcs et jardins d'intérêt communal	260 000 000	260 000 000	260 000 000	260 000 000	260 000 000	Développement économique

28	Gestion, protection et entretien des zones protégées et des sites naturels relevant de la compétence de la Région																		Développement économique	-	-
28	Mise en défens et autres mesures locales de protection de la nature																		Développement économique	-	-
28	Gestion des eaux d'intérêt régional																		Développement économique	-	-
28	Création de bois, forêts et zones protégées d'intérêt régional suivant un plan dûment approuvé par le représentant de l'Etat																		Développement économique	-	-
28	Réalisation de pare-feu et mise à feu précoce dans le cadre de la lutte contre les feux de brousse																		Développement économique	-	-
28	Gestion des parcs naturels régionaux suivant un plan soumis à l'approbation du représentant de l'Etat																		Développement économique	-	-
28	Elaboration, mise en œuvre et suivi des plans ou schémas régionaux d'action pour l'environnement	Exercée	PROGRAMME 091: DEVELOPPEMENT DURABLE	ACTION 06: RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION	ACTIVITE 08: Appui aux CTD pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des plans ou schémas régionaux d'action pour l'environnement	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	Développement économique	-	-
28	Elaboration de plans régionaux spécifiques d'intervention d'urgence et de prévention des risques																		Développement économique	-	-
28	Gestion au niveau local des ordures ménagères																		Développement économique	-	-

30	MINADER	Promotion des activités de production agricoles, pastorales, artisanales et piscicoles d'intérêt communal	Non exercée	PROGRAMME 184: PRODUCTION ET PRODUCTIVITE DES FILIERES AGRICOLES	ACTION 01: AMELIORATION DE LA PRODUCTION ET DE LA PRODUCTION DES FILIERES CEREALES	Activité 01: Soutien à la filière maïs	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	Développement économique
30	MINADER	Promotion des activités de production agricoles, pastorales, artisanales et piscicoles d'intérêt communal	Non exercée	PROGRAMME 184: PRODUCTION ET PRODUCTIVITE DES FILIERES AGRICOLES	ACTION 02: AMELIORATION DE LA PRODUCTION ET DE LA PRODUCTION DES FILIERES RACINES ET TUBERCULES	Activité 01: Soutien à la production de la filière manioc	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	Développement économique
30	MINADER	Promotion des activités de production agricoles, pastorales, artisanales et piscicoles d'intérêt communal	Non exercée	PROGRAMME 184: PRODUCTION ET PRODUCTIVITE DES FILIERES AGRICOLES	ACTION 02: AMELIORATION DE LA PRODUCTION ET DE LA PRODUCTION DES FILIERES RACINES ET TUBERCULES	Activité 02: soutien à la production de la filière plantain	150 000 000	150 000 000	87 000 000	237 000 000	Développement économique
30	MINADER	Promotion des activités de production agricoles, pastorales, artisanales et piscicoles d'intérêt communal	Non exercée	PROGRAMME 184: PRODUCTION ET PRODUCTIVITE DES FILIERES AGRICOLES	ACTION 03: AMELIORATION DE LA PRODUCTION ET DE LA PRODUCTION DES FILIERES INDUSTRIELLES ET DES PRODUITS DES NICHES	Activité 02: soutien à la production de la filière Cacao	800 000 000	800 000 000	1 350 000 000	2 150 000 000	Développement économique
30	MINADER	Promotion des activités de production agricoles, pastorales, artisanales et piscicoles d'intérêt communal	Non exercée	PROGRAMME 184: PRODUCTION ET PRODUCTIVITE DES FILIERES AGRICOLES	ACTION 03: AMELIORATION DE LA PRODUCTION ET DE LA PRODUCTION DES FILIERES INDUSTRIELLES ET DES PRODUITS DES NICHES	Activité 02: soutien à la production de la filière café			356 000 000	356 000 000	Développement économique
30	MINADER	Promotion des activités de production agricoles, pastorales, artisanales et piscicoles d'intérêt communal	Non exercée	PROGRAMME 184: PRODUCTION ET PRODUCTIVITE DES FILIERES AGRICOLES	ACTION 03: AMELIORATION DE LA PRODUCTION ET DE LA PRODUCTION DES FILIERES INDUSTRIELLES ET DES PRODUITS DES NICHES	Activité 02: soutien à la production de la filière coton	767 532 000	767 532 000	-	767 532 000	Développement économique

30	MINADER	Promotion des activités de production agricoles, pastorales, artisanales et piscicoles d'intérêt communal	Non exercée	PROGRAMME 184: PRODUCTION ET PRODUCTIVITE DES FILIERES AGRICOLES	ACTION 03: AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE ET DE LA PRODUCTION DES FILIERES INDUSTRIELLES ET DES PRODUITS DES NICHES	Activité 02: soutien à la production de la filière palmier à huile	440 000 000	440 000 000	440 000 000	110 000 000	110 000 000	550 000 000	550 000 000	Développement économique
30	MINADER	Promotion des activités de production agricoles, pastorales, artisanales et piscicoles d'intérêt communal	Non exercée	PROGRAMME 184: PRODUCTION ET PRODUCTIVITE DES FILIERES AGRICOLES	ACTION 05: Structuration, appui conseil et vulgarisation agricole auprès des acteurs	Activité 01: Accompagnement des acteurs des filières agricole à la Vulgarisation Agricole	-	-	86 100 000	86 100 000	86 100 000	86 100 000	86 100 000	Développement économique
30	MINADER	Promotion des activités de production agricoles, pastorales, artisanales et piscicoles d'intérêt communal	Non exercée	PROGRAMME 184: PRODUCTION ET PRODUCTIVITE DES FILIERES AGRICOLES	ACTION 07: surveillance phytosanitaire et lutte contre les grands fleaux émergents et ré-émergents des végétaux	Activité 01: Renforcement du dispositif d'inspection et de certification phytosanitaire	-	-	5 801 000	5 801 000	5 801 000	5 801 000	5 801 000	Développement économique
30	MINADER	Promotion des activités de production agricoles, pastorales, artisanales et piscicoles d'intérêt communal	Non exercée	PROGRAMME 186: DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES AGRICOLES, RURALES ET MECANISATION AGRICOLE	ACTION 01 : Désenclavement des bassins de production agricoles	Activité 01: Compétences transférées aux CTD pour le désenclavement des bassins de production agricoles des filières genre sensibles au bénéfice des producteurs et productrices.	3 845 000 000	3 845 000 000	-	-	-	3 845 000 000	3 845 000 000	Développement économique
30	MINADER	Promotion des activités de production agricoles, pastorales, artisanales et piscicoles d'intérêt communal	Non exercée	PROGRAMME 186: DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES AGRICOLES, RURALES ET MECANISATION AGRICOLE	ACTION 03 : PROMOTION DES EQUIPEMENTS ET MATERIELS AGRICOLES	Activité 01: Développement des pools d'engins	750 000 000	750 000 000	-	-	-	750 000 000	750 000 000	Développement économique
30	MINADER	Promotion des activités de production agricoles, pastorales, artisanales et piscicoles d'intérêt communal	Non exercée	PROGRAMME 186: DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES AGRICOLES, RURALES ET MECANISATION AGRICOLE	ACTION 03 : PROMOTION DES EQUIPEMENTS ET MATERIELS AGRICOLES	Activité 02: Accompagnement des Organisations des Producteurs Agricoles en matériels, équipements et outillage agricoles	172 320 000	172 320 000	-	-	-	172 320 000	172 320 000	Développement économique

30	MINADER	Promotion des activités de production agricoles, pastorales, artisanales et piscicoles d'intérêt communal	Non exercée	PROGRAMME 186: DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES AGRICOLES, RURALES ET MECANISATION AGRICOLE	ACTION 03 : PROMOTION DES EQUIPEMENTS ET MATERIELS AGRICOLES	Activité 03: Appui à la production du matériel agricole		200 000 000	200 000 000	200 000 000	200 000 000	Développement économique
30	MINADER	Promotion des activités de production agricoles, pastorales, artisanales et piscicoles d'intérêt communal	Exercée	PROGRAMME 186: DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES AGRICOLES, RURALES ET MECANISATION AGRICOLE	ACTION 04: DEVELOPPEMENT DES	Activité 01: Appui aux CTD pour la construction, la réhabilitation, l'entretien et l'équipement des mini-infrastructures agricoles, rurales, socio-économiques et communautaires au bénéfice des hommes et des femmes.	5 225 000 000	5 225 000 000	-	-	5 225 000 000	Développement économique
30	MINADER	Promotion des activités de production agricoles, pastorales, artisanales et piscicoles d'intérêt communal	Non exercée	PROGRAMME 186: DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES AGRICOLES, RURALES ET MECANISATION AGRICOLE	ACTION 06: PROMOTION DU FINANCEMENT AGRICOLE	Activité 01: Développement des mécanismes d'accès aux crédits agricoles à travers l'appui au montage des plans d'affaire bancaire pour les OP et interprofessions	311 210 000	311 210 000	956 000 000	956 000 000	1 267 210 000	Développement économique
30	MINADER	Promotion des activités de production agricoles, pastorales, artisanales et piscicoles d'intérêt communal	Non exercée	PROGRAMME 186: DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES AGRICOLES, RURALES ET MECANISATION AGRICOLE	ACTION 06: PROMOTION DU FINANCEMENT AGRICOLE	Activité 02: Développement des mécanismes de financement adaptés aux spécificités du crédit agricole	550 000 000	550 000 000	-	-	550 000 000	Développement économique
31	MINEPIA	Promotion des activités de production agricoles, pastorales, artisanales et piscicoles d'intérêt communal	Non exercée	PROGRAMME 053: DEVELOPPEMENT DES PRODUCTIONS ET DES INDUSTRIES ANIMALES	ACTION 01: AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE ET DE LA PRODUCTION DE LA FILIERE BOVINE (LAIT-VIANDE)	Activité 01: Construction, réhabilitation et équipement des unités d'abattage de conservation, de commercialisation et de transformation des produits d'élevage bovin	200 000 000	200 000 000	-	-	200 000 000	Développement économique
31	MINEPIA	Promotion des activités de production agricoles, pastorales, artisanales et piscicoles d'intérêt communal	Non exercée	PROGRAMME 053: DEVELOPPEMENT DES PRODUCTIONS ET DES INDUSTRIES ANIMALES	ACTION 01: AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE ET DE LA PRODUCTION DE LA FILIERE BOVINE (LAIT-VIANDE)	Activité 02: Soutien des producteurs hommes et femmes de la filière bovine			27 000 000	27 000 000	27 000 000	Développement économique

31	MINEPIA	Promotion des activités de production agricoles, pastorales, artisanales et piscicoles d'intérêt communal	Non exercée	PROGRAMME 053: DEVELOPPEMENT DES PRODUCTIONS ET DES INDUSTRIES ANIMALES	ACTION 02: AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE ET DE LA PRODUCTION DE LA FILIERE PORCINE	Activité 01 : Construction et équipement des infrastructures d'élevage porcin	60 741 000	60 741 000	-	-	60 741 000	60 741 000	Développement économique
31	MINEPIA	Promotion des activités de production agricoles, pastorales, artisanales et piscicoles d'intérêt communal	Exercée	PROGRAMME 053: DEVELOPPEMENT DES PRODUCTIONS ET DES INDUSTRIES ANIMALES	ACTION 02: AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE ET DE LA PRODUCTION DE LA FILIERE PORCINE	Activité 02 : Soutien et accompagnement des producteurs hommes et femmes et agro-industries	480 000 000	480 000 000	-	-	480 000 000	480 000 000	Développement économique
31	MINEPIA	Promotion des activités de production agricoles, pastorales, artisanales et piscicoles d'intérêt communal	Non exercée	PROGRAMME 053: DEVELOPPEMENT DES PRODUCTIONS ET DES INDUSTRIES ANIMALES	ACTION 06: AMENAGEMENT DES PERIMETRES AGRO PASTORAUX ET CONTROLE QUALITE DES ALIMENTS	Activité 01: Développement de la production fourragère	55 258 000	55 258 000	-	-	55 258 000	55 258 000	Développement économique
31	MINEPIA	Promotion des activités de production agricoles, pastorales, artisanales et piscicoles d'intérêt communal	Exercée	PROGRAMME 053: DEVELOPPEMENT DES PRODUCTIONS ET DES INDUSTRIES ANIMALES	ACTION 06: AMENAGEMENT DES PERIMETRES AGRO PASTORAUX ET CONTROLE QUALITE DES ALIMENTS	Activité 02: Promotion des activités de production pastorales d'intérêt communal	904 992 000	904 992 000	-	-	904 992 000	904 992 000	Développement économique
31	MINEPIA	Promotion des activités de production agricoles, pastorales, artisanales et piscicoles d'intérêt communal	Exercée	PROGRAMME 055: AMELIORATION DE LA COUVERTURE SANITAIRE DES CHEPTELS ET DE LA LUTTE CONTRE LES ZOONOSES	ACTION 01: CONTROLE DES MALADIES ANIMALES	Activité 01: Promotion des activités de production pastorale et piscicole d'intérêt communal	1 191 323 000	1 191 323 000	-	-	1 191 323 000	1 191 323 000	Développement économique
31	MINEPIA	Promotion des activités de production agricoles, pastorales, artisanales et piscicoles d'intérêt communal	Exercée	PROGRAMME 055: AMELIORATION DE LA COUVERTURE SANITAIRE DES CHEPTELS ET DE LA LUTTE CONTRE LES ZOONOSES	ACTION 02: SANTE PUBLIQUE VETERINAIRES	Activité 01: Construction, équipement, gestion et entretien des abattoirs	664 184 000	664 184 000	-	-	664 184 000	664 184 000	Développement économique
31	MINEPIA	Promotion des activités de production agricoles, pastorales, artisanales et piscicoles d'intérêt communal	Non exercée	PROGRAMME 057: DEVELOPPEMENT DES PRODUCTIONS HALEUTIQUES	ACTION 01: MAITRISE DE LA PRODUCTION DES PECHE DE CAPTURES	Activité 01: Acquisition du matériel et des équipements de pêche au profit des hommes et femmes	355 475 000	355 475 000	-	-	355 475 000	355 475 000	Développement économique

31	MINEPIA	Promotion des activités de production agricoles, pastorales, artisanales et piscicoles d'intérêt communal	exercée	PROGRAMME 057: DEVELOPPEMENT DES PRODUCTIONS HALIEUTIQUES	ACTION 01: MAITRISE DE LA PRODUCTION DES PECHE DE CAPTURES	Activité 02: Promotion des activités de production piscicole d'intérêt communal	839 500 000	-	-	839 500 000	839 500 000	Développement économique
31	MINEPIA	Promotion des activités de production agricoles, pastorales, artisanales et piscicoles d'intérêt communal	Non exercée	PROGRAMME 059: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR ELEVAGE, PECHE ET INDUSTRIES ANIMALES	ACTION 06: COORDINATION, SUIVI ET CONTROLE DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINEPIA	Activité 01: Coordination et animation des services rattachés et organismes sous-tutelles	-	366 083 000	366 083 000	366 083 000	366 083 000	Développement économique
32	MINEE	Contribution à l'électrification des zones nécessiteuses	Exercée	PROGRAMME 137: ACCES A L'ENERGIE	ACTION	Activité 02: Appui aux CTD pour la contribution à l'électrification des zones nécessiteuses	6 100 000 000	-	-	6 100 000 000	6 100 000 000	Développement économique
32	MINEE	Alimentation en eau potable	Non exercée	PROGRAMME 016: OFFRE D'ENERGIE	ACTION 01: DEVELOPPEMENT DES	Activité 01: Electrification rurale	-	-	500 000 000	500 000 000	500 000 000	Développement économique
32	MINEE	Contribution à l'électrification des zones nécessiteuses	Non exercée	PROGRAMME 137: ACCES A L'ENERGIE	ACTION	Activité 01: Electrification rurale	250 000 000	-	-	250 000 000	250 000 000	Développement économique
32	MINEE	Contribution à l'électrification des zones nécessiteuses	Non exercée	PROGRAMME 138: ACCES A L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT LIQUIDE	ACTION 01: DEVELOPPEMENT DES	Activité 01: maintenance, renforcement et requalification des infrastructures de production d'eau potable d'une capacité de production journalière supérieure à 100 m3	72 000 000	-	-	72 000 000	-	Développement économique
32	MINEE	Alimentation en eau potable	Exercée	PROGRAMME 138: ACCES A L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT LIQUIDE	ACTION 02 : AMELIORATION DE L'ACCES A L'EAU POTABLE	Activité 01: Alimentation en eau potable	6 000 000 000	-	-	6 000 000 000	6 000 000 000	Développement économique

33	MINFOF	Opérations de reboisement et création de bois communaux	Non exercée	PROGRAMME 054: AMENAGEMENT ET RENOUVELLEMENT DE LA RESSOURCE FORESTIERE	ACTION 04: REBOISEMENT ET REGENERATION DES RESSOURCES FORESTIERES	Activité et suivi des activités de reboisement	350 000 000	350 000 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	Développement économique
33	MINFOF	Opérations de reboisement et création de bois communaux	Exercée	PROGRAMME 054: AMENAGEMENT ET RENOUVELLEMENT DE LA RESSOURCE FORESTIERE	ACTION 04: REBOISEMENT ET REGENERATION DES RESSOURCES FORESTIERES	Activité 01: Opérations de reboisement et création de bois communaux	350 000 000	350 000 000	-	350 000 000	350 000 000	Développement économique
33	MINFOF	Opérations de reboisement et création de bois communaux	Non exercée	PROGRAMME 056: SECURISATION ET VALORISATION DES RESSOURCES FAUNIQUES ET DES AIRES PROTEGEES	ACTION 04: AMENAGEMENT DES AIRES PROTEGEES	Activité 01: Suivi de la dynamique des populations et maintien de l'intégrité des aires protégées	-	-	153 550 000	153 550 000	153 550 000	Développement économique
33	MINFOF	Opérations de reboisement et création de bois communaux	Non exercée	PROGRAMME 056: SECURISATION ET VALORISATION DES RESSOURCES FAUNIQUES ET DES AIRES PROTEGEES	ACTION 05: PROMOTION DE L'ECOTOURISME DANS ET AUTOUR DES AIRES PROTEGEES	Activité 01: mise en place et développement des jardins zoologiques	-	-	125 800 000	125 800 000	125 800 000	Développement économique
33	MINFOF	Création de bois, forêts et zones protégées d'intérêt régional suivant un plan dûment approuvé par le représentant de l'Etat									-	Développement économique
33	MINFOF	Réalisation de pare-feu et mise à feu précoce dans le cadre de la lutte contre les feux de brousse									-	Développement économique
33	MINFOF	Gestion des parcs naturels régionaux suivant un plan soumis à l'approbation du représentant de l'Etat									-	Développement économique

35	MINEFOP	Recensement exhaustif des métiers régionaux et élaboration d'un répertoire des formations professionnelles existantes avec indication des aptitudes requises et des profils de formation	Non exercée	PROGRAMME 120 : PROMOTION DE L'EMPLOI DÉCENT ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE	ACTION 02: DEVELOPPEMENT DE L'AUTO-EMPLOI	Activité 01: Coordination des activités de promotion de l'auto-emploi				22 000 000	22 000 000	22 000 000	22 000 000	Développement économique
35	MINEFOP	Appui aux micro-projets générateurs de revenus et d'emplois										-	-	Développement économique
35	MINEFOP	Elaboration d'un plan prévisionnel local de formation et de recyclage										-	-	Développement éducatif, sportif et culturel
35	MINEFOP	Elaboration d'un plan communal d'insertion ou de réinsertion professionnelle										-	-	Développement éducatif, sportif et culturel
35	MINEFOP	Participation à la mise en place, à l'entretien et à l'administration des centres de formation	Exercée	PROGRAMME 121: DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES	ACTION 06: AMELIORATION DE L'OFFRE QUANTITATIVE DE FORMATION	Activité 03 : Appui aux CTD pour la mise en place, l'entretien et l'administration des centres de formation	700 000 000	700 000 000	700 000 000		700 000 000	700 000 000	700 000 000	Développement éducatif, sportif et culturel
35	MINEFOP	Recensement exhaustif des métiers régionaux et élaboration d'un répertoire des formations professionnelles existantes avec indication des aptitudes requises et des profils de formation										-	-	Développement éducatif, sportif et culturel
35	MINEFOP	Participation à l'élaboration de la tranche régionale de la carte scolaire se rapportant à l'enseignement technique et à la formation professionnelle										-	-	Développement éducatif, sportif et culturel

36	MINTP	Création et entretien de routes rurales non classées et des bacs	Exercée	PROGRAMME 126: REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	ACTION 03: REHABILITATION DES OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT ET DE TRAVERSEE	Activité 01: Réhabilitation des bacs sur le réseau des routes communales	-	-	85 000 000	85 000 000	85 000 000	85 000 000	Développement économique
36	MINTP	Protection des routes en terre	Exercée	PROGRAMME 126: REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	ACTION 04: PROTECTION DU PATRIMOINE ET DE L'ENVIRONNEMENT ROUTIER	Activité 01: Protection des routes en terre	-	-	11 008 889 000	11 008 889 000	11 008 889 000	11 008 889 000	Développement économique
36	MINTP	Réhabilitation et entretien des routes départementales et régionales	Exercée	PROGRAMME 126: REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	ACTION 01: REHABILITATION, MAINTENANCE DES ROUTES	Activité 01: Réhabilitation et entretien des routes départementales et régionales	4 000 000 000	4 000 000 000	-	-	4 000 000 000	4 000 000 000	Développement économique
36	MINTP	Réhabilitation et entretien des routes départementales et régionales	Exercée	PROGRAMME 126: REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	ACTION 02: ENTRETIEN DES ROUTES	Activité 01: Entretien des routes régionales	-	-	14 515 556 000	14 515 556 000	14 515 556 000	14 515 556 000	Développement économique
36	MINTP	Entretien confortatif des routes nationales	Exercée	PROGRAMME 126: REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	ACTION 02: ENTRETIEN DES ROUTES	Activité 02: Entretien confortatif des routes nationales	-	-	13 004 444 000	13 004 444 000	13 004 444 000	13 004 444 000	Développement économique
36	MINTP	Réhabilitation des stations et pesages	Exercée	PROGRAMME 126: REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	ACTION 05: REHABILITATION DES AUTRES EQUIPEMENTS ROUTIERS	Activité 01: Réhabilitation des stations et pesages	-	-	5 986 667 000	5 986 667 000	5 986 667 000	5 986 667 000	Développement économique
36	MINTP	Réhabilitation des barrières de pluies	Exercée	PROGRAMME 126: REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	ACTION 05: REHABILITATION DES AUTRES EQUIPEMENTS ROUTIERS	Activité 02: Réhabilitation des barrières de pluie	-	-	5 484 444 000	5 484 444 000	5 484 444 000	5 484 444 000	Développement économique
36	MINTP	Palement des arrières	Non exercée	PROGRAMME 128: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL	ACTION 02: AMELIORATION DE LA GESTION DES AFFAIRES PUBLIQUES ET DE LA QUALITE DES TRAVAUX	Palement des arrières	212 900 000	212 900 000	-	-	212 900 000	212 900 000	Développement économique

38	MINHDU	Coordination des réseaux urbains de distribution d'énergie, d'eau potable, de télécommunications et de tous intervenants sur le domaine public viaire communautaire																	Développement économique	-	-
38	MINHDU	Création, l'aménagement, l'entretien, l'exploitation et la gestion des équipements communautaires en matière d'assainissement, eaux usées et pluviales																	Développement économique	-	-
38	MINHDU	les plans de circulation et de déplacement urbains pour l'ensemble du réseau viaire																	Développement économique	-	-
38	MINHDU	Adressage et dénomination des rues, places et édifices publics																	Développement économique	-	-
38	MINHDU	Création de zones d'activités industrielles																	Développement économique	-	-
38	MINHDU	Nettoient des routes nationales, régionales et départementales, ainsi que des espaces publics communautaires																	Développement économique	-	-
38	MINHDU	Suivi et contrôle de la gestion des déchets industriels																	Développement économique	-	-
38	MINHDU	Participation à l'élaboration des documents de planification urbaine et des schémas directeurs des collectivités territoriales																	Développement économique	-	-

38	MINHDU	Planification urbaine, plans et schémas directeurs d'aménagement concerté, rénovation urbaine et de remembrement. A cet effet, la communauté urbaine donne son avis sur le projet de schéma régional d'aménagement du territoire avant son approbation	Exercée	PROGRAMME 109: AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT SOCIAL URBAIN	ACTION 01: DÉVELOPPEMENT DES OUTILS DE GESTION URBAINE	Activité 01: Appui aux CTD pour l'élaboration des plans d'occupation des sols, des documents d'urbanisme, d'aménagement concerté, de rénovation urbaine et de remembrement	260 000 000	260 000 000	100 000 000	100 000 000	360 000 000	360 000 000	Développement économique
39		organisation d'expositions commerciales locales										-	Développement économique
39		Appui aux micro-projets générateurs de revenus et d'emplois	Exercée	PROGRAMME 044: TRANSFORMATION ET MODERNISATION DES UNITES DE PRODUCTION	ACTION 05: MISE EN PLACE DES MECANISMES DE FINANCEMENT DES PMEESA	Activité 1: Appui aux micro-projets générateurs de revenus et d'emploi	800 000 000	800 000 000			800 000 000	800 000 000	Développement économique
39		exploitation des substances minérales non concessibles										-	Développement économique
39		promotion des petites et moyennes entreprises										-	Développement économique
39		organisation des foires et salons										-	Développement économique
39		promotion de l'artisanat	Non exercée	PROGRAMME 044: TRANSFORMATION ET MODERNISATION DES UNITES DE PRODUCTION	ACTION 04: AMÉLIORATION DE LA COMPETITIVITE DES PMEESA	Activité 01: Accompagnement des PMEESA des filières ciblées à l'arrimage de leurs produits aux normes			210 000 000	210 000 000	210 000 000	210 000 000	Développement économique
39		promotion de l'artisanat	Non exercée	PROGRAMME 043: PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT	ACTION 06 : PROMOTION ET DEVELOPPEMENT DE L'ARTISANAT	Activité 01: Développement de l'entrepreneuriat artisanal			146 000 000	146 000 000	146 000 000	146 000 000	Développement économique
39		promotion de l'artisanat	Non exercée	PROGRAMME 043: PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT	ACTION 06 : PROMOTION ET DEVELOPPEMENT DE L'ARTISANAT	Activité 02: Appui au fonctionnement des villages artisans			338 750 000	338 750 000	338 750 000	338 750 000	Développement économique

40	MINSANTE	Contrôle sanitaire dans les établissements de fabrication, de conditionnement, de stockage, ou de distribution de produits alimentaires, ainsi que des installations de traitement des déchats solides ou liquide produits par des particuliers ou des entreprises	Non exercée	PROGRAMME 047: RENFORCEMENT DU SYSTEME DE SANTE	ACTION 06: OFFRE	ACTIVITE 03: RENFORCEMENT DE L'OFFRE DES FOSA DE PREMIERES ET DE DEUXIEME CATEGORIES	1 222 000 000	1 222 000 000	2 930 000 000	2 930 000 000	4 152 000 000	4 152 000 000	Développement sanitaire et social
40	MINSANTE	Contrôle sanitaire dans les établissements de fabrication, de conditionnement, de stockage, ou de distribution de produits alimentaires, ainsi que des installations de traitement des déchats solides ou liquide produits par des particuliers ou des entreprises	Non exercée	PROGRAMME 047: RENFORCEMENT DU SYSTEME DE SANTE	ACTION 06: OFFRE	ACTIVITE 05: RENFORCEMENT DE L'OFFRE DES FOSA DE TROISIEME CATEGORIES	665 000 000	1 995 000 000	-	665 000 000	1 995 000 000		Développement sanitaire et social
40	MINSANTE	Participation à l'organisation et à la gestion de L'approvisionnement en médicaments, réactifs et dispositifs essentiels en conformité avec la politique nationale de santé	Non exercée	PROGRAMME 047: RENFORCEMENT DU SYSTEME DE SANTE	ACTION 08: AMELIORATION DE LA PROTECTION CONTRE LE RISQUE FINANCIER EN SANTE	Activité 01: Implémentation de la phase 1 de la CSU	-	24 734 936 000	24 734 936 000	24 734 936 000	24 734 936 000	24 734 936 000	Développement sanitaire et social
40	MINSANTE	Contrôle sanitaire dans les établissements de fabrication, de conditionnement, de stockage, ou de distribution de produits alimentaires, ainsi que des installations de traitement des déchats solides ou liquide produits par des particuliers ou des entreprises	Non exercée	PROGRAMME 047: RENFORCEMENT DU SYSTEME DE SANTE	ACTION 06: OFFRE	ACTIVITE 04: RENFORCEMENT DE L'OFFRE DES FOSA DES QUATRIEMES, CINQUIEME ET SIXIEME CATEGORIES	1 850 588 000	1 850 588 000	440 000 000	2 290 588 000	2 290 588 000	2 290 588 000	Développement sanitaire et social

40	MINSANTE	Création, conformément à la carte sanitaire équipement, gestion et entretien des formations sanitaires de la région	Exercée	PROGRAMME 047: RENFORCEMENT DU SYSTEME DE SANTE	ACTION 06: OFFRE	Activité 02: Création, conformément à la carte sanitaire, équipement, gestion et entretien des formations sanitaires de la région	5 000 000 000	5 000 000 000	5 000 000 000	Développement sanitaire et social
40	MINSANTE	Appui aux formations sanitaires et établissements sociaux	Non exercée	PROGRAMME 049 : GOUVERNANCE ET PILOTAGE STRATEGIQUE DU SYSTEME DE SANTE	ACTION 04: GESTION DES RESSOURCES HUMAINES EN SANTE	Appui aux formations sanitaires et établissements sociaux		19 522 365 000	19 522 365 000	Développement sanitaire et social
40	MINSANTE	Assistance aux formations sanitaires et établissements sociaux	Non exercée	PROGRAMME 049 : GOUVERNANCE ET PILOTAGE STRATEGIQUE DU SYSTEME DE SANTE	ACTION 04: GESTION DES RESSOURCES HUMAINES EN SANTE	Renforcement des capacités du Personnel		459 700 000	459 700 000	Développement sanitaire et social
40	MINSANTE	Création, équipement, gestion et entretien des centres de santé à intérêt communal, conformément à la carte sanitaire	Non exercée	PROGRAMME 049 : GOUVERNANCE ET PILOTAGE STRATEGIQUE DU SYSTEME DE SANTE	ACTION 01: PILOTAGE STRATEGIQUE DU SECTEUR SANTE	ACTIVITE 01: Coordination des activités des services à tous les niveaux de la pyramide sanitaire		4 647 200 000	4 647 200 000	Développement sanitaire et social
40	MINSANTE	Appui aux formations sanitaires et établissements sociaux	Exercée et Non exercée	PROGRAMME 049: GOUVERNANCE ET PILOTAGE STRATEGIQUE DU SYSTEME DE SANTE	ACTION 04: GESTION DES RESSOURCES HUMAINES EN SANTE	Activité 02: Appui aux formations sanitaires et établissements sociaux		-	-	Développement sanitaire et social
40	MINSANTE	Mise en oeuvre de mesures de prévention et d'hygiène								Développement sanitaire et social
42	MINAS	Organisation et gestion de l'assistance au profit des nécessiteux	Non exercée	PROGRAMME 070 : PROTECTION SOCIALE DE L'ENFANCE	ACTION 01: PROMOTION DES INITIATIVES DU DEVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE(DPE)	Activité 01: Assistance éducative aux enfants en situation de vulnérabilité		14 700 000	14 700 000	Développement sanitaire et social
42	MINAS	Assistance aux formations sanitaires et établissements sociaux	Exercée	PROGRAMME 071: PROTECTION SOCIALE DES GROUPES A VULNERABILITES SPECIFIQUES ET SOLIDARITE NATIONALE	ACTION 05: PROMOTION DE L'ACTION SOCIALE EN FAVEUR DES PSV	Activité: Appui aux CTD pour l'assistance aux formations et établissements sociaux	160 000 000	160 000 000	160 000 000	Développement sanitaire et social

42	MINAS	Participation à l'entretien et à la gestion en tant que centres de promotion et de reinserction sociales																Développement sanitaire et social
42	MINAS	Participation à l'entretien et à la gestion de centres de promotion et/ou de reinserction sociale	Exercée	PROGRAMME 071: PROTECTION SOCIALE DES GROUPES A VULNERABILITÉS SPECIFIQUES ET SOLIDARITE NATIONALE	ACTION 05: PROMOTION DE L'ACTION SOCIALE EN FAVEUR DES PSV	Activité : Participation à l'entretien et à la gestion de centres de promotion et/ou de reinserction sociale	540 000 000	540 000 000	540 000 000		540 000 000	540 000 000						Développement sanitaire et social
42	MINAS	Organisation et gestion de secours au profit des nécessiteux	Exercée	PROGRAMME 071: PROTECTION SOCIALE DES GROUPES A VULNERABILITÉS SPECIFIQUES ET SOLIDARITE NATIONALE	ACTION 05: PROMOTION DE L'ACTION SOCIALE EN FAVEUR DES PSV	Activité : Organisation et gestion de secours au profit des nécessiteux			373 000 000	373 000 000	373 000 000	373 000 000	373 000 000					Développement sanitaire et social
43		Participation à l'entretien et à la gestion en tant que centres de promotion et de reinserction sociales	Exercée	PROGRAMME 140: AUTONOMISATION ECONOMIQUE DE LA FEMME	ACTION 01: RENFORCEMENT DE L'EMPLOYABILITE DES FEMMES	Activité 01: Participation à l'entretien et à la gestion en tant que centres de promotion et de reinserction sociales (Formation des femmes et filles en entrepreneuriat et gestion des AGR)					1 162 080 000	1 162 080 000	1 162 080 000					Développement sanitaire et social
43		Participation à l'entretien et à la gestion en tant que centres de promotion et de reinserction sociales (Formation des femmes et filles en entrepreneuriat et gestion des AGR)	Exercée	PROGRAMME 140: AUTONOMISATION ECONOMIQUE DE LA FEMME	ACTION 01: RENFORCEMENT DE L'EMPLOYABILITE DES FEMMES	Activité 01: Participation à l'entretien et à la gestion en tant que centres de promotion et de reinserction sociales (Formation des femmes et filles en entrepreneuriat et gestion des AGR)												Développement sanitaire et social
43		Organisation et gestion de l'assistance au profit des nécessiteux	Non exercée	PROGRAMME 142 : DEVELOPPEMENT DE LA FAMILLE ET PROTECTION DES DROITS DE L'ENFANT	ACTION 02: INTENSIFICATION DE L'EDUCATION A LA VIE MARITALE, FAMILIALE ET COMMUNAUTAIRE ET A LA PROMOTION DE LA PAIX ET COHESION SOCIALE	Renforcement des capacités économiques et protection des familles démunies/vulnérables					105 000 000	105 000 000	105 000 000	105 000 000				Développement sanitaire et social

43		Participation à l'entretien et à la gestion en tant que de besoin de centres de promotion et de réinsertion sociales	Exercée	PROGRAMME 140: AUTONOMISATION ECONOMIQUE DE LA FEMME	ACTION 01: RENFORCEMENT DE L'EMPLOYABILITE DES FEMMES	Activité : Participation à l'entretien et à la gestion en tant que de besoin de centres de promotion et de réinsertion sociales (Construction, réhabilitation, sécurisation et équipement des CPFF)	100 000 000	100 000 000					Développement sanitaire et social
43		Participation à l'entretien et à la gestion en tant que de besoin de centres de promotion et de réinsertion sociales	Exercée	PROGRAMME 140: AUTONOMISATION ECONOMIQUE DE LA FEMME	ACTION 03: RENFORCEMENT DU POUVOIR ECONOMIQUE DES FEMMES VIVANT EN MILIEU RURAL	Appui à la femme vivant en milieu rural	100 000 000	100 000 000				100 000 000	Développement sanitaire et social
43		Participation à l'entretien et à la gestion en tant que de besoin de centres de promotion et de réinsertion sociales	Exercée	PROGRAMME 140: AUTONOMISATION ECONOMIQUE DE LA FEMME	ACTION 01: RENFORCEMENT DE L'EMPLOYABILITE DES FEMMES	Activité 02: Participation à l'entretien et à la gestion en tant que de besoin de centres de promotion et de réinsertion sociales (Construction, réhabilitation, sécurisation et équipement des CPFF)	900 000 000	900 000 000				900 000 000	Développement sanitaire et social
46	MINT	Organisation et gestion des transports publics urbains	Exercée	PROGRAMME 153: DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ROUTIERS, DE L'INTERMODALITE ET DE LA SECURITE ROUTIERE	ACTION 05: APPUI AU CTD POUR LA MISE EN PLACE DU TRANSPORT URBAIN DE MASSE	Activité : Appui aux CTD pour la mise en place du transport urbain de masse	80 000 000	80 000 000				80 000 000	Développement économique
46	MINT	Participation à l'organisation et à la gestion des transports publics interurbains										-	Développement économique

**Annexe 02 : cartographie des compétences par chapitre, par domaine
et par type de CTDGP01 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

Annexe 02 : cartographie des compétences par chapitre, par domaine et par type de CTDGP01 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE				
SGP011 - ACTION ECONOMIQUE				
Promotion des activités de production agricoles, pastorales, artisanales et piscicoles d'intérêt communal	MINADER / MINEPIA	Promotion des petites et moyennes entreprises	MINPMEESA	
Mise en valeur de sites touristiques communaux	MINTOURL	Organisation des foires et salons	MINPMEESA	
Construction, équipement, gestion et entretien des marchés, gares routières et abattoirs	MINCOMMERCE	Promotion de l'artisanat	MINPMEESA	
Organisation d'expositions commerciales locales	MINPMEESA	Promotion des activités agricoles, pastorales et piscicoles	MINADER / MINEPIA	
Appui aux micro-projets générateurs de revenus et d'emplois	MINPMEESA	Encouragement à la création de regroupements régionaux pour les opérateurs économiques	MINCOMMERCE / MINPMEESA	
Exploitation des substances minérales non concessibles	MINPMEESA	Appui aux micro-projets générateurs de revenus et d'emplois	MINJEC / MINADER / MINEFOP / MINPMEESA	
		Promotion du tourisme	MINTOURL	
SGP012 - DE LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES NATURELLES				
Alimentation en eau potable	MINEP	Gestion, protection et entretien des zones protégées et des sites naturels relevant de la compétence de la Région	MINEP	
Nettoient des rues, chemins et espaces publics communaux	MINEP / SUBV ET CONT	Mise en défens et autres mesures locales de protection de la nature	MINEP	
Suivi et contrôle de gestion des déchets industriels	MINEP	Gestion des eaux d'intérêt régional	MINEP / MINEE	
Opérations de reboisement et création de bois communaux	MINFOF	Création de bois, forêts et zones protégées d'intérêt régional suivant un plan dûment approuvé par le représentant de l'Etat	MINEP / MINFOF	
Lutte contre l'insalubrité, les pollutions et les nuisances	MINEP	Réalisation de pare-feu et mise à feu précoce dans le cadre de la lutte contre les feux de brousse	MINEP / MINFOF	
Protection des ressources en eaux souterraines et superficielles	MINEP	Gestion des parcs naturels régionaux suivant un plan soumis à l'approbation du représentant de l'Etat	MINEP / MINFOF	
Elaboration de plans communaux d'action pour l'environnement	MINEP	Elaboration, mise en œuvre et suivi des plans ou schémas régionaux d'action pour l'environnement	MINEP	
Création, entretien et gestion des espaces verts, parcs et jardins d'intérêt communal	MINEP	Elaboration de plans régionaux spécifiques d'intervention d'urgence et de prévention des risques	MINAT / MINEP	
Gestion au niveau local des ordures ménagères	MINEP			
Alimentation en eau potable	MINEE			
L'élaboration et la mise en œuvre des plans communaux spécifiques de prévention des risques et d'intervention d'urgence en cas de catastrophes	MINH DU / MINEP			

SGP013 - DE LA PLANIFICATION, DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DES TRAVAUX PUBLICS, DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT				
Création et aménagement d'espaces publics urbains	MINEPAT	Elaboration et exécution des plans régionaux de développement	MINEPAT	
Elaboration et exécution des plans d'investissements communaux	MINEPAT / MINDDEL	Passation, en relation avec l'Etat, de contrats de plans pour la réalisation d'objectifs de développement	MINEPAT	
Passation, en association avec l'Etat ou la Région, de contrats-plans pour la réalisation d'objectifs de développement	MINEPAT	Participation à l'organisation et à la gestion des transports publics interurbains	MINT	
Elaboration des plans d'occupation des sols, des documents d'urbanisme, d'aménagement concerté, de rénovation urbaine et de remembrement	MINEPAT	Coordination des actions de développement	MINEPAT	
Organisation et gestion des transports publics urbains	MINT	Elaboration conformément au plan national, du schéma régional d'aménagement du territoire	MINEPAT	
Opérations d'aménagement	MINEPAT	Participation à l'élaboration des documents de planification urbaine et des schémas directeurs des collectivités territoriales	MINEPAT / MINHDU	
Délivrance des certificats d'urbanisme, des autorisations de lotir, des permis d'implanter, des permis de construire et de démolir	MINEPAT	Réhabilitation et entretien des routes départementales et régionales	MINTP	
Création et entretien de voiries municipales ainsi que réalisation de travaux connexes	MINTP	Soutien à l'action des communes en matière d'urbanisme et d'habitat	MINEPAT / MINHDU	
Aménagement et viabilisation des espaces habitables	MINEPAT	Participation à l'élaboration des documents de planification urbaine et des schémas directeurs des collectivités territoriales	MINHDU	
Eclairage des voies publiques	MINEPAT	Réhabilitation et entretien des routes départementales et régionales	MINHDU	
Adressage et dénomination des rues, places et édifices publics	MINTP			
Création et entretien de routes rurales non classées et des bacs	MINEPAT			
Création de zones d'activités industrielles	MINEPAT			
Contribution à l'électrification des zones nécessaireuses	MINEPAT			
Autorisation d'occupation temporaire et de travaux divers	MINEPAT			
Contribution à l'électrification des zones nécessaireuses	MINEE			
la mise en valeur de sites touristiques communaux	MINTOURL			
la participation à l'organisation et la gestion des transports urbains	MINHDU / MINT			
les opérations d'aménagement d'intérêt communalitaire	MINHDU			
la délivrance des certificats d'urbanisme, des autorisations de lotir, des permis d'implanter, des permis de construire et de démolir	MINHDU			
la création, l'aménagement, l'entretien, l'exploitation et la gestion des voiries communautaires primaires et secondaires, de leurs dépendances et de leurs équipements, y compris l'éclairage public, la signalisation, l'assainissement pluvial, les équipements de sécurité et les ouvrages d'art	MINHDU			
la coordination des réseaux urbains de distribution d'énergie, d'eau potable, de télécommunications et de tous intervenants sur le domaine public viaire communalitaire	MINHDU			
la création, l'aménagement, l'entretien, l'exploitation et la gestion des équipements communautaires en matière d'assainissement, eaux usées et pluviales	MINHDU			
les plans de circulation et de déplacement urbains pour l'ensemble du réseau viaire	MINHDU / MINT			
l'adressage et la dénomination des rues, places et édifices publics	MINHDU			
la création de zones d'activités industrielles	MINHDU / MINIMIDT			
la création, l'entretien et la gestion des cimetières publics	MINHDU / MINAT			
le nettoiement des routes nationales, régionales et départementales, ainsi que des espaces publics communautaires	MINHDU			
le suivi et le contrôle de la gestion des déchets industriels	MINHDU			

l'élaboration des plans communautaires d'action pour l'environnement, notamment en matière de lutte contre les nuisances et les pollutions, de protection des espaces verts	MINHDU / MINEP
la création, l'entretien, la gestion des espaces verts, parcs et jardins communautaires	MINHDU
la constitution de réserves foncières d'intérêt communautaire	MINHDU
la collecte, l'enlèvement et le traitement des ordures ménagères	MINHDU
la création et l'aménagement d'espaces publics urbains	MINHDU
La planification urbaine, les plans et schémas directeurs d'aménagement concerté, de rénovation urbaine et de remembrement. A cet effet, la communauté urbaine donne son avis sur le projet de schéma régional d'aménagement du territoire avant son approbation	MINHDU

GP02 - DU DEVELOPPEMENT SANITAIRE ET SOCIAL			
SGP021 - DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE			
Etat civil		Création, conformément à la carte sanitaire, équipement, gestion et entretien des formations sanitaires de la région	MINSANTE
Création, équipement, gestion et entretien des centres de santé à intérêt communal, conformément à la carte sanitaire		Appui aux formations sanitaires et établissements sociaux	MINSANTE
Assistance aux formations sanitaires et établissements sociaux		Mise en œuvre de mesures de prévention et d'hygiène	MINSANTE
Contrôle sanitaire dans les établissements de fabrication, de stockage, ou de distribution de produits alimentaires, ainsi que des installations de traitement des déchets solides ou liquides produits par des particuliers ou des entreprises		Participation à l'entretien et à la gestion de centres de promotion et/ou de réinsertion sociale	MINAS
Participation à l'entretien et à la gestion en tant que de besoin de centres de promotion et de réinsertion sociales		Organisation et gestion de l'assistance au profit des nécessiteux	MINAS
Création, entretien et gestion des cimetières publics		Participation à l'élaboration de la tranche régionale de la carte sanitaire	MINSANTE
Organisation et gestion de secours au profit des nécessiteux		Participation à l'organisation et à la gestion de l'approvisionnement en médicaments, réactifs et dispositifs essentiels en conformité avec la politique nationale de santé	MINSANTE
Le recrutement et la gestion du personnel infirmier et paramédical des centres de santé intégrés (CSI) et des centres médicaux d'arrondissement (CMA)		le recrutement et la gestion du personnel infirmier et paramédical des hôpitaux régionaux et de district	MINSANTE

GP03 - DU DEVELOPPEMENT EDUCATIF, SPORTIF ET CULTUREL			
SGP031 - DE L'EDUCATION, DE L'ALPHABETISATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE			
Création, conformément à la carte scolaire, la gestion, l'équipement, l'entretien et la maintenance des écoles maternelles et primaires et des établissements périscolaires de la commune		Participation à l'établissement et à la mise en œuvre de la tranche régionale de la carte scolaire nationale	MINESEC
Recrutement et prise en charge du personnel d'appoint des écoles		Création, équipement, gestion, entretien, maintenance des lycées et des collèges	MINESEC
Participation à l'acquisition des matériels et fournitures scolaires		Recrutement et prise en charge du personnel d'appoint des lycées et collèges	MINESEC
Participation à la gestion et à l'administration des lycées et collèges de l'Etat et de la Région par le biais des structures de dialogue et de concertation		Répartition, allocation des bourses et aides scolaires	MINESEC

Exécution des plans d'élimination de l'analphabétisme, en relation avec l'administration régionale	Participation à l'acquisition des manuels et fournitures scolaires	MINESEC
Participation à la mise en place et à l'entretien des infrastructures et des équipements éducatifs	Participation à la gestion et à l'administration des lycées et collèges de l'Etat, par le biais des structures de dialogue et de concertation	MINESEC
Elaboration d'un plan prévisionnel local de formation et de recyclage	Soutien à l'action des communes en matière d'enseignement primaire et maternel	MINEDUB
Elaboration d'un plan communal d'insertion ou de réinsertion professionnelle	Elaboration et exécution des plans régionaux d'élimination de l'analphabétisme	MINEDUB
Participation à la mise en place, à l'entretien et à l'administration des centres de formation	Synthèse annuelle de l'exécution des plans de campagne d'alphabetisation	MINEDUB
	Recrutement des personnels chargés de l'alphabetisation	MINEDUB
	Formation des formateurs	MINEDUB
	Conception et production de matériels didactiques	MINEDUB
	Réalisation de la carte de l'alphabetisation	MINEDUB
	Mise en place d'infrastructures et d'équipements éducatifs	MINEDUB
	Suivi et évaluation des plans d'élimination de l'illettrisme	MINEDUB
	Recensement exhaustif des métiers régionaux et élaboration d'un répertoire des formations professionnelles existantes avec indication des aptitudes requises et des profils de formation	MINEFOP
	Participation à l'élaboration de la tranche régionale de la carte scolaire se rapportant à l'enseignement technique et à la formation professionnelle	MINESEC / MINEFOP
	Elaboration d'un plan prévisionnel de formation	MINEFOP
	Suivi et évaluation des plans d'élimination de l'illettrisme	MINEDUB
	Entretien et maintenance des établissements, centres et instituts de formation de la Région	MINEFOP
	Recrutement et prise en charge du personnel d'appoint	MINEFOP
	Participation à l'acquisition de matériels didactiques, notamment des fournitures et matières d'œuvre	MINEFOP
	Participation à la gestion et à l'administration des centres de formation de l'Etat par le biais des structures de dialogue et de concertation	MINEFOP
	Elaboration d'un plan régional d'insertion professionnelle des jeunes	MINJEC
	Aide à l'établissement de contrats de partenariat écoles-entreprises	MINEFOP

SGP032 - DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DES LOISIRS

Appui aux associations sportives	MINSEP	Délivrance d'autorisations d'ouverture de centres éducatifs, dûment visées par le représentant de l'Etat	MINSEP / MINJEC
Création et gestion des stades municipaux, centres et parcours sportifs, piscines, aires de jeux et arènes	MINSEP	Assistance aux associations sportives régionales	MINSEP
Recensement et participation à l'équipement des associations sportives	MINSEP	Réalisation, administration et gestion des infrastructures sportives et socioéducatives à statut régional	MINSEP / MINJEC
Participation à l'organisation des compétitions	MINSEP	Organisation, animation et développement des activités socio-éducatives	MINJEC
Création et Exploitation des parcs de loisirs	MINTOURL	Promotion et gestion des activités physiques et sportives au niveau régional	MINSEP
Organisation des manifestations socioculturelles à des fins de loisirs	MINTOURL / MINAC	la création et l'exploitation des parcs de loisirs d'intérêt régional	MINTOURL
		l'organisation des manifestations socioculturelles à des fins de loisirs d'intérêt régional	MINAC / MINTOURL

SGP033 - DE LA CULTURE ET DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES

Organisation au niveau local de journées culturelles, de manifestations culturelles traditionnelles et concours littéraires et artistiques	MINAC	Promotion et développement des activités culturelles	MINAC
Création et gestion au niveau local d'orchestres, ensembles lyriques traditionnels, corps et ballets et troupes de théâtres	MINAC	Participation à la surveillance et au suivi de l'état de conservation des sites et monuments historiques ainsi qu'à la découverte des vestiges préhistoriques ou historiques	MINAC
Création et gestion de centres socioculturels et de bibliothèques de lecture publique	MINAC	Organisation de journées culturelles, de manifestations culturelles traditionnelles et de concours littéraires et artistiques	MINAC
Appui aux associations culturelles	MINAC	Création et gestion d'orchestres, d'ensembles lyriques traditionnels, de corps de ballets et de troupes de théâtres d'intérêt régional	MINAC
Participation aux programmes régionaux de promotion des langues nationales	MINAC	Création et gestion de centres socio-culturels et des bibliothèques de lecture publique d'intérêt régional	MINAC / MINJEC
Participation à la mise en place et à l'entretien d'infrastructures et d'équipements	MINAC	Collecte et traduction des éléments de la tradition orale, notamment les contes, mythes et légendes, en vue d'en faciliter la publication	MINAC
		Assistance aux associations culturelles	MINAC
		Maîtrise fonctionnelle des langues nationales et mise au point de la carte linguistique régionale	MINAC / MINEDUB / MINESEC
		Participation à la promotion de l'édition en langues nationales	MINAC / MINEDUB / MINCOM / MINESEC
		Promotion de la presse parlée et écrite en langues nationales	MINAC / MINEDUB / MINESEC
		Mise en place d'infrastructures et d'équipements	MINAC / MINEDUB / MINESEC

Annexe 03 : Projection triennale du potentiel de transfert de ressources aux CTD ; à l'issu des CDMT ajustés.

1Compétences transférées		12025			12026			12027			1TOTAL			
1LFI 2024		1F	1I	1T	1F	1I	1T	1F	1I	1T	1F	1I	1T	
114 MINISTERE DES ARTS ET DE LA CULTURE														
1TRANSFERTS AUX COMMUNES														
1CO702	Création et gestion au niveau local d'orchestres, ensembles lyriques traditionnels, corps et ballets et troupes de théâtres		185 000	1363 000	1448 000	185 000	1370 000	1455 000	185 000	1390 000	1475 000	1255 000	11 123 000	11 378 000
1TOTAL TRANSFERTS AUX COMMUNES			185 000	1363 000	1448 000	185 000	1370 000	1455 000	185 000	1390 000	1475 000	1255 000	11 123 000	11 378 000
1TOTAL 14			185 000	1363 000	1448 000	185 000	1370 000	1455 000	185 000	1390 000	1475 000	1255 000	11 123 000	11 378 000
115 MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE														
1TRANSFERTS AUX COMMUNES														
1CO501 CO502 CO503	1Création, conformément à la carte scolaire, la gestion, l'équipement, l'entretien et la maintenance des écoles maternelles et primaires et des établissements péri-scolaires	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	1Recrutement et prise en charge du personnel d'appoint des écoles	124 834 626	11 443 741	117 969 000	119 412 741	12 256 410	120 989 576	123 245 986	12 256 409	123 970 110	126 226 519	15 956 560	162 928 686	168 885 246
	1Participation à l'acquisition des matériels et fournitures scolaires	13 452 332	13 502 332		13 502 332	13 567 540		13 567 540	13 567 540		13 567 540	110 637 412	110 637 412	110 637 412
	1TOTAL TRANSFERTS AUX COMMUNES	128 286 958	14 946 073	119 977 000	124 923 073	15 823 950	122 997 576	128 821 526	15 823 949	123 970 110	129 794 059	116 593 972	166 944 686	183 538 658
1TOTAL 15		128 286 958	14 946 073	119 977 000	124 923 073	15 823 950	122 997 576	128 821 526	15 823 949	123 970 110	129 794 059	116 593 972	166 944 686	183 538 658
116 MINISTERE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE														
1TRANSFERTS AUX COMMUNES														
1CO602	Création et gestion des stades municipaux, centres et parcouurs sportifs, piscines, aires de jeux et arenes	150 000		11 111 377	11 111 377		11 208 039	11 208 039		11 309 881	11 309 881		13 629 298	13 629 298
1TOTAL TRANSFERTS AUX COMMUNES		150 000		11 111 377	11 111 377		11 208 039	11 208 039		11 309 881	11 309 881		13 629 298	13 629 298
1TOTAL 16		150 000		11 111 377	11 111 377		11 208 039	11 208 039		11 309 881	11 309 881		13 629 298	13 629 298
121 MINISTERE DU COMMERCE														
1TRANSFERTS AUX COMMUNES														
1CO103	Construction, équipement, gestion et entretien des marchés, gares routières et abattoirs	130 000		1530 000	1530 000		1330 000	1330 000		1350 000	1350 000		11 210 000	11 210 000
1TOTAL TRANSFERTS AUX COMMUNES		130 000		1530 000	1530 000		1330 000	1330 000		1350 000	1350 000		11 210 000	11 210 000
1TOTAL 21		130 000		1530 000	1530 000		1330 000	1330 000		1350 000	1350 000		11 210 000	11 210 000
123 MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS														
1TRANSFERTS AUX COMMUNES														
1CO102 CO605	1Mise en valeur de sites touristiques communaux	1245 000		1815 000	1815 000		1805 000	1805 000		1805 000	1805 000		12 425 000	12 425 000
	1Création et Exploitation des parcs de loisirs			1685 000	1685 000		1695 000	1695 000		1695 000	1695 000		12 075 000	12 075 000
1TOTAL TRANSFERTS AUX COMMUNES		1245 000		11 500 000	11 500 000		11 500 000	11 500 000		11 500 000	11 500 000		14 500 000	14 500 000
1TOTAL 23		1245 000		11 500 000	11 500 000		11 500 000	11 500 000		11 500 000	11 500 000		14 500 000	14 500 000
125 MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES														
1TRANSFERTS AUX REGIONS														
1RO502 RO504	1Création, équipement, gestion, entretien, maintenance des lycées et des collèges			16 379 000	16 379 000		18 270 000	18 270 000		18 870 000	18 870 000		123 519 000	123 519 000
	1Répartition, allocation des bourses et aides scolaires		1200 000		1200 000	1200 000		1200 000	1200 000		1200 000	1600 000		1600 000
1TOTAL TRANSFERTS AUX REGIONS			1200 000	16 379 000	16 579 000	1200 000	18 270 000	18 470 000	1200 000	18 870 000	19 070 000	1600 000	123 519 000	124 119 000
1TOTAL 25			1200 000	16 379 000	16 579 000	1200 000	18 270 000	18 470 000	1200 000	18 870 000	19 070 000	1600 000	123 519 000	124 119 000